

Circulation : la solution vélo

Face aux problèmes générés par l'automobile,
la bicyclette apparaît comme une alternative valable.
En particulier dans les villes.

p. 12



PHOTO J.P. GÜRTNER.

Jean Lambert-wild

Ce jeune auteur et metteur
en scène crée sa première
pièce, « Splendeur et
Lassitude du Capitaine
Marion Déperrier ». Elle sera
présentée au théâtre Granit,
à Belfort, à la fin du mois de
Janvier.

p. 19



BOUGER



« Club Caraïbes » :
l'aquariophile
marine

P. 22

JURA

Guide et moniteur
de pêche

P. 17

BOUILLON DE CULTURE



Le programme royal
de l'Opéra Théâtre
en janvier (en photo
le mime Marceau)

P. 21

Sommaire

● FORMATION CONTINUE

L'ouverture des contrats
de qualification aux adultes

P. 7

● INTERNET

Comment avoir une adresse
et un site hébergement
gratuitement ?

P. 9

● BOUILLON DE CULTURE

Une association de cinéphiles
à Besançon

P.21


**INFORMATION JEUNESSE
en Franche-Comté**

● **Centre Régional
Information Jeunesse**
27 rue de la République
25 000 Besançon
Tel. : 03.81.21.16.16
Fax : 03.81.82.83.17
Minitel : 36.15 JJ

● **Centre Information
Jeunesse**
2 place de la Liberté
39 000 Lons-le-Saunier
Tel. : 03.84.87.02.55

● **Centre Information
Jeunesse**
38 rue Paul Morel
70 000 Vesoul
Tel. : 03.84.97.00.92

● **Centre Information
Jeunesse**
3 rue Jules Vallès
90 000 Belfort
Tel. : 03. 84.90.11.11

Pour obtenir les coordonnées
des Bureaux et Points
Information Jeunesse,
contacter les Centres
ci-dessus.

Les offres de logement
Les offres de jobs
Les offres d'auto-stop sur

3615 JJ

1,01 F la mn

AGENDA

« Avantages Jeunes » : rendez-vous de janvier

**Des réductions pour 37 manifestations culturelles
ou sportives dans la région.**

THÉÂTRE BACCHUS (BESANÇON), 03.81.82.22.48.

«Rosel» de Harald Mueller, les 19 et 20.

«La Femme comme champ de bataille» de Matei Visniec par la compagnie Capharnaïm, du 21 au 23.

«Les Présidentes» de Werner Schwab, par la Commune Scène, du 26 au 28.

CDN-NOUVEAU THÉÂTRE (BESANÇON), 03.81.88.55.11.

«Dialogues d'exilés» de Bertolt Brecht, par le CDN. Du 6 au 9 et du 12 au 16.

Simon Nabatov (jazz) le 18.

«Les Variations Goldberg» de George Tabori par la Comédie de Saint-Etienne, les 21 et 22.

«Dialogues d'exilés» de Bertolt Brecht, par la compagnie Terra Incognita, le 26.

«Le Marchand de Venise» de Shakespeare, par le CDN. Du 28 au 30.

THÉÂTRE DE L'ESPACE (BESANÇON), 03.81.51.03.12.

«Petit cirque les petits toros» (théâtre d'objets), par Damien Bouvet, du 6 au 9.

«De l'air et du vent», choré-

graphie de Pierre Droulers, les 19 et 20.

Cycle ciné-miroir du 25 au 30. Lionel Patrick productions, 03.81.81.11.11.

Sheila (variété) le 13 au théâtre municipal de Besançon.

OPÉRA THÉÂTRE (BESANÇON), 03.81.83.03.33.

Liz Mc Comb le 5.

«A deux pianos» : l'intégrale de Francis Poulenc par Eric Le Sage et Husseyn Sermet, le 9.

«Castor et Pollux», tragédie lyrique de Jean-Philippe Rameau, le 17.

Le mime Marceau, le 19.

Airs d'opéras par les lauréats de «Voix nouvelles», le 22.

Requiem de Mozart sous la direction de Jean-Claude Malgoire, le 26.

«Carmen», ballet d'Antonio Gadès, le 31.

ORCHESTRE DE BESANÇON, 03.81.61.50.50.

Concert avec Ralph Gothoni (piano), le 29 à l'Opéra Théâtre de Besançon.

MAISON DES ARTS ET LOISIRS DE SOCHAUX, 03.81.94.16.62.

«Paysage après la bataille» bal-

let d'Angelin Preljocaj, le 12.

«Ardèle ou la marguerite» (théâtre), de Jean Anouilh, mise en scène de Pierre Franck, le 19.

«Skylight ou les choses de la vie» (théâtre) de David Hare, mis en scène par Bernard Murat, le 31.

CENTRE D'ANIMATION DU HAUT DOUBS, 03.84.56.53.98.

«Skylight ou les choses de la vie» (voir ci-dessus), le 30 à Morteau (théâtre espace Christian Genevard).

THÉÂTRE GROUP' (LONS), 03.81.39.29.36.

Soirée orientale le 16.

THÉÂTRE DE LONS, 03.84.86.03.03.

«Les Noces de Figaro», opéra de Mozart par l'Opéra de chambre de Varsovie, le 17.

«La Cantatrice chauve» d'Ionesco par le Theatru magyar de Cluj (Roumanie), le 19.

THEY' (VESOUL), 03.84.75.40.66.

«Buffo» (théâtre) spectacle conçu et joué par Howard Buten, le 29.

**LE CHEQUE
DU MOIS**

Dans la carte Avantages Jeunes de Belfort, le théâtre du Pillor offre un chèque donnant droit à une entrée pour le spectacle «Les Enfants d'Izieu» présenté les 19, 21, 22, 24 janvier à 20 h 30 à la Tour 41 à Belfort.

CENTRE FRANÇOIS MITTERRAND (LURE), 03.84.30.33.42.

Pierre Vassiliu (chanson), le 16.

«Aberrations du documentaliste» (marionnettes) les 27 et 28.

ESPACE MOLIERE (LUXEUIL), 03.84.40.57.28.

«Comme un lis entre les épines» de Fernando Arrabal (théâtre) par la compagnie Jean-Claude Delagneau, le 9.

Hugues Leclère (piano) le 23.

SPORT : BESANÇON :

- Football : BRC - Dijon le 16 à 20 h, stade Léo Lagrange.

- Hand féminin : ESB - Bouillargues (championnat) le 13 à 20 h. ESB - Koprivnica (Ligue des champions) le 10 à 18 h. Au Palais des sports.

- Hand masculin : ESB - Aix le 16 à 20 h aux Montboucons.

- Hockey : BHC - Aix le 9 à 18 h à la patinoire Lafayette.

A St-Claude :
- Rugby : FC San Claudien - Albertville le 24.



présente, en accord avec Thierry SUC

Zazie "Le Tour des Anges"
Mercredi 3 mars - 20 h 30
BESANÇON
Opéra-Théâtre

Locations : Carrefour - Nuggets - Billetel - Points habituels
Renseignements : 03.81.81.00.21



présente

Eric et Ramzy
Vendredi 16 avril - 20 h 30
BESANÇON
Grand Kursaal

Locations : Carrefour - Nuggets - Billetel - Points habituels
Renseignements : 03.81.81.00.21

Les services du mois

CRIJ

La Centre Régional Information Jeunesse de Franche-Comté est une emanation du ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Région de Franche-Comté, du Conseil général du Doubs et de la Ville de Besançon. Il réalise TOPO en partenariat avec L'Est républicain et avec le soutien du Crédit Agricole de Franche-Comté.

« PRES DE CHEZ VOUS » - l'émission de France 3 sera consacrée, le samedi 16 janvier à 13 h 25, à la façon d'infor-

mer les jeunes à travers les CRIJ, BU et PIJ. Cette émission qui fait suite à « Vecteur Jeunes » est proposée par Jacques Revon dans la lignée de cette dernière.

« L'ÉTUDIANT » - « Les métiers de la scène et du spectacle », « Les métiers de l'extrême » et « Entrer dans une école de commerce en admission parallèle » : ces trois dernières parutions des « guides de l'étudiant » sont en vente en librairie et en consultation au Centre Régional d'Information Jeunesse (27 rue de la République à Besançon).

TOPO

Supplément mensuel copié par le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain.

Directeur délégué de la publication et de la rédaction
Philippe RENAHY

Crédit photos
CJ

Régie publicitaire
L'EST

Imprimerie
L'EST REPUBLICAIN
54180 HOUEMONT

Adresse :
TOPO CJ
27, rue de la République
25000 Besançon
Tél : 03.81.21.16.08
Fax : 03.81.82.83.17
Télématique : 3615 11

Agrément jeunesse
et éducation populaire :
CJ
N° 25 JEP328

SCRUTIN

13 juin 1999,
élections européennes

Pour voter dès 1999, l'inscription sur une liste électorale doit être effectuée avant le 31 décembre 1998.

Vous avez 18 ans ou vous allez atteindre cet âge d'ici à juin 1999. Vous êtes français. Vous accédez donc à la majorité civique et politique, vous devenez ainsi citoyen de la République.

Responsable de vos actes, vous êtes aussi désormais responsable, grâce au droit de vote, du devenir de votre nation, mais aussi de votre propre avenir, avec tous ceux de votre âge, au même titre que ceux qui vous ont précédé. Le traité de Maastricht a institué, pour tous les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne, une citoyenneté européenne qui complète les citoyennetés nationales sans les remplacer. Les prochaines élections européennes auront lieu, dans tous les Etats membres de l'Union européenne, en juin 1999. Plus de 270 millions d'électeurs désigneront alors, au suf-

frage universel direct, les députés qui les représenteront au Parlement européen de Strasbourg.

Pourquoi s'inscrire sur une liste électorale ?

En France, le vote est libre et facultatif. Chacun est libre d'exercer son droit de vote. Mais pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de son lieu de domicile. Cela permet notamment de recevoir sa carte électorale et de connaître l'adresse de son bureau de vote.

Les prochaines élections générales sont les élections européennes. Elles auront lieu le 13 juin 1999. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous ne pourrez pas voter.

Vous avez déjà 18 ans

Ou vous aurez 18 ans avant le 1er mars 1999. Afin d'être

certain de pouvoir voter il faut, avant le 31 décembre 1998, vérifier auprès de votre mairie, que votre inscription est bien en cours. La loi sur l'inscription automatique sur les listes électorales s'applique en effet progressivement. La mairie vous demandera un justificatif d'identité, de nationalité française et de domicile.

Vous aurez 18 ans entre le 1er mars 1999 et le 12 juin 1999

Avant le 3 juin 1999, demandez votre inscription sur les listes électorales auprès de votre mairie. Vous devez présenter un justificatif d'identité, de nationalité française et de domicile. C'est le juge d'instance qui décide de vous inscrire sur les listes électorales. Il vous informera de sa décision au plus tard le 9 juin 1999.

Pas de prise de tête !

Pour 14,27 euros/mois*
j'ai une vraie mutuelle :
Prisma Horizon

* Exemple jusqu'à 25 ans inclus, soit 95 F/mois
(sur la base de 1 euro = 6,659 F)

MUTUELLES
PRISMA

1^{er} groupement de mutuelles en Franche-Comté
110 000 personnes protégées.

mutuelle
isontine

27, RUE CL. POUILLET
25041 BESANCON CEDEX

mutuelle
de haut-doubs

1, RUE NEUVE
25500 MORTEAU

mutuelle
de montbeliard

3 RUE DE L'ECOLE FRANÇAISE
QUARTIER VELOTTE
25200 MONTBELIARD

mutuelle
M.D.I. 39

2, RUE DU SOLVAY BP 516
39004 LONS-LE-SALINIER CEDEX

MUTUALITE
FRANCAISE

mutuelle
M.D.I. 90

9, RUE GAMBETTA BP 283
90005 BELFORT CEDEX

Prix garanti jusqu'à l'an 2000 !

PREMIER APPEL LOCAL
N° Azur 0 801 81 25 25

Coupon à remettre ou à renvoyer à votre mutuelle la plus proche de votre domicile.

TOPO - 12/98

Oui, je désire recevoir de plus amples renseignements sur les garanties de la mutuelle.

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse complète :

..... Téléphone :

Sur simple présentation de ce coupon, votre mutuelle vous remettra personnellement un convertisseur Euros-calculatrice.

Conformément à l'article 27 de la loi réglementaire et Modifié de 6 janvier 1978, nous avons un droit d'accès et de modification de données sous réserve.

SALON DE LA JEUNESSE

Quel avenir pour les 15 - 25 ans ?

S'informer et développer ses idées : tels sont les deux thèmes autour desquels s'organisera le 3^e salon régional de la jeunesse, du 15 au 17 janvier à Belfort.

Formation, emploi, santé, logement, culture, loisirs, sport, humanitaire, environnement, autant de mots-clés du vécu, des aspirations ou des frustrations des jeunes. Pour aborder toutes ces questions et apporter des éléments de réponse, le Centre Régional d'Information Jeunesse a pris l'initiative de réaliser une troisième édition du Salon régional de la jeunesse sous l'égide du Conseil régional de Franche-Comté et en partenariat avec la Ville de Belfort et le Conseil général du Territoire de Belfort (les deux premières éditions avaient eu lieu à Besançon en 95 et 96). Temps fort de l'information tous azimuts pour les 15 - 25 ans, cette manifestation concentre en un même lieu des sources d'information nombreuses sur les thèmes qui préoccupent les jeunes et leurs familles.

Le Salon régional de la jeunesse est gratuit et ouvert à tous. A tous les jeunes bien sûr, quel que soit leur statut, mais aussi à tous ceux qui sont concernés à un titre ou à un autre par la jeunesse : parents, enseignants, éducateurs, responsables d'associations, chefs d'entreprise, fonctionnaires, élus. Moment privilégié pour s'informer, ce troisième salon sera aussi une illustration de la créativité des jeunes. Des jeunes Franch-comtois viendront de toute la région pour présenter les activités, l'emploi ou l'entreprise qu'ils ont créés.

Des dizaines de jeunes créateurs seront présents à l'Atria (Belfort) les 15, 16 et 17 janvier 1999 pour faire connaître au grand public leurs réalisations. Parmi eux, Carine Bidaux et Bruno Fectay qui ont créé dans le Jura une société de récolte et de vente de météorites, fossiles et matériel archéologique, qu'ils vendent dans le monde entier, Laurent Bourgon de Thise (Doubs) qui a créé son entreprise de chronométrage sportif (moto, karting, cheval) et qui se déplace lui aussi dans le monde entier, Tristan Thirode tailleur de pierre à Montbéliard. Des dizaines d'informateurs seront là pour aider les jeunes à repérer, parmi les multiples formations et métiers, ce qui est le mieux adapté à leurs aspirations. Il sera possible de se renseigner sur les différentes filières de formation initiale, continue et alternée. Des spécialistes de l'orientation apporteront conseils et aide active à la recherche du premier emploi. Et tous ceux qui ont un projet, une idée, pourront trouver sur place les organismes de conseil à même de les guider dans la concrétisation de leurs démarches.

Un temps fort de l'information pour les 15 - 25 ans

Pendant trois jours, le Salon régional de la jeunesse donnera un maximum d'informations pratiques sur tous les

thèmes qui concernent et préoccupent les jeunes :

ORIENTATION

Faire connaître aux jeunes leurs interlocuteurs en matière d'orientation ; les aider à repérer, parmi les multiples formations et métiers, ceux qui sont les mieux adaptés aux aspirations de chacun.

FORMATION INITIALE, CONTINUE ET ALTERNÉE

Il n'est jamais trop tard pour se former. Les informations concernant toutes les filières de formation seront disponibles à différents stands. Ainsi, par exemple, les jeunes salariés, les jeunes demandeurs d'emploi trouveront toutes les informations et mesures leur permettant l'accès à la formation continue.

EMPLOI

L'emploi est la principale préoccupation des jeunes. Ils trouveront au salon des informations sur tous les métiers, sur l'état du recrutement dans les différentes branches professionnelles et dans les services de l'Etat au stand du Centre Régional d'Information Jeunesse.

DISPOSITIFS D'INSERTION ET DE FORMATION EN FRANCHE-COMTE

Chrysalide, contrat d'adaptation, contrat d'apprentissage, contrat d'orientation, emploi-jeunes, emploi vocationnel par alternance, Eurodyssée, Trait d'union, contrat emploi solidarité, contrat de qualification... des informateurs se-



Deuxième Salon de la jeunesse en mars 96. Le troisième mettra l'accent sur la créativité des jeunes.

ront là pour expliquer ces dispositifs et étudier les cas de chacun.

CULTURE, LOISIRS, SPORTS

Toutes les informations sur les pratiques culturelles, sportives et de loisir comme autant de sources d'épanouissement et de créativité.

VIE PRATIQUE

Avec le fonds documentaire du Centre Régional d'Information Jeunesse, des données sur tous les sujets concernant la vie quotidienne : logement, santé, défense du consommateur, protection de l'environnement, droits de la personne...

EUROPE

Une information sur chaque pays européen et sur tous les

dispositifs de la politique de l'Europe en direction des jeunes.

INITIATIVES JEUNES

Tous les renseignements sur les méthodes à suivre pour donner du corps à une idée : les conseils et les services des organismes spécialisés dans l'aide à la création, les aides financières, la rencontre avec d'autres porteurs de projets.

ILS CREENT EN FRANCHE-COMTE

Comme indiqué plus haut, la particularité du salon sera la présence de jeunes franch-comtois qui créent des activités, des emplois, des entreprises. Ils innove dans les techniques les plus avancées ou ils maintiennent des savoir-faire anciens dont nous avons toujours besoin.

MUTUELLE
IRPUN
FONDÉE
LE 17 DÉCEMBRE 1908

MUTUALITÉ
FRANÇAISE

MUTUELLE IRPUN

COMPLÉMENT MALADIE

Hospitalisations médicales et chirurgicales

Participation aux frais d'obsèques

Adhésion individuelle ou collective

Mutuelle régie par le Code de la mutualité

2, cité des Prés-de-Vaux - 25000 BESANÇON

03.81.61.09.21 - Fax 03.81.61.33.60

CRÉATIVITÉ

Des jeunes qui développent leurs idées

Stéphane Lambert et David Coudurier ne seront pas au salon de la jeunesse. Mais leurs initiatives sont représentatives des jeunes qui y seront en évidence.

MUSIQUE Stéphane Lambert autoproduit «Vediovis»

Il connaît la musique, il connaît l'informatique : armé de ces deux atouts, Stéphane Lambert, 26 ans, vient de sortir seul un disque entièrement autoproduit, des compositions à la pochette. Disponible chez les disquaires bisontins, «Vediovis» (c'est le nom d'un dieu étrusque, dieu guerrier, des colères, de ceux qui refusent l'oppression) aligne 10 titres de factures diverses, allant de l'expérimentation électronique («Dreamon») à des titres plus «immédiats» comme «For my angel» que certaines radios locales ont déjà programmé. On pense inévitablement à de la techno, mais Stéphane Lambert réfute le terme même s'il admet que certains titres s'en rapprochent («Taste of X-mas» est même une vraie réussite) : «Je préfère dire musique informatique».

L'ensemble a en effet été enregistré à domicile à l'aide d'un ordinateur : sans sample, il a créé chaque son et les a enregistré pas à pas. «Au dé-

part, je suis musicien, explique-t-il. J'ai commencé il y a 20 ans, en primaire, j'ai fait partie de mon premier groupe à 13 ans. Ensuite, je suis tombé sur un disque de hard rock et j'en ai fait un certain temps dans des groupes inspirés de Metallica, Helloween, Sepultura». On semble loin de «Vediovis», mais Stéphane Lambert n'y voit pas tant de différences même s'il admet avoir changé de style : «C'est toujours moi qui compose avec certains plans que j'utilisais lorsque j'étais guitariste de hard. En fait, le passage s'est fait un peu par hasard : comme je n'arrivais pas à percer avec les groupes dont je faisais partie, que je n'avais pas les moyens d'aller en studio, j'ai voulu enregistrer avec ce que j'avais sous la main, c'est-à-dire mon ordinateur. Mais je m'en suis servi comme d'un instrument de musique. L'avantage, c'est qu'il ne connaît pas de limites : ni celle



des 5 cordes, ni celle de la vitesse des notes par exemple. On peut vraiment jouer ce que l'on entend dans sa tête.» Reste un seul regret : «J'ai fait cet exercice de styles pour montrer ce que je peux faire, avec peu de moyens. Mais il manque quelque chose au niveau du son : les gros compresseurs qui font qu'entre Noir Désir et un groupe local, le son n'a rien à voir».

S.P.

INVENTION David Coudurier honoré au salon Eurêka

Un étudiant franc-comtois récompensé au salon Eurêka de Bruxelles, salon mondial de l'innovation, de la recherche et des nouvelles technologies : c'était au mois de novembre et David Coudurier, élève-ingénieur en 5e année à l'ENI de Belfort (Ecole nationale d'ingénieurs) y a reçu la médaille de bronze pour une invention des plus utiles, puisqu'il permet d'atténuer la douleur due aux injections. Son dispositif, composé d'une poignée plastique et d'un corps métallique, permet en effet, une fois porté à froid dans le réfrigérateur à vaccins d'un médecin,

d'anesthésier localement le patient, par un contact sur la peau. Cet objet peu volumineux (sa partie en contact avec la peau a la taille d'une pièce de 5 F) peut être par exemple utile pour les piqûres ou les vaccins faits aux enfants. D'utilisation très simple et apparemment très efficace, l'invention a permis à David Coudurier d'être récompensé parmi 1000 inventions brevetées. Son brevet a été aussitôt acheté par une société belge de distribution. Ce jeune homme de 22 ans, originaire de Grenoble, n'en est pas à son coup d'essai puisqu'il a déjà obtenu deux

prix dans le cadre du concours Lépine en 1997, pour la création d'un réfrigérateur à air comprimé. «L'idée du dispositif basé sur le froid m'est venue à cette occasion en discutant avec des professionnels du secteur médical, qui m'ont parlé de l'importance du froid dans les soins». Sur le point de terminer ses études à l'ENI, David Coudurier s'apprête à intégrer le monde du travail. «J'espère trouver dans l'industrie, plutôt de haute technologie, par exemple dans les secteurs de l'aéronautique ou de l'automobile».

EN BREF A propos de créativité

● Toute l'année, pour permettre aux jeunes d'exercer leurs talents et leur créativité, de nombreux concours et prix sont lancés. Voici trois exemples actuels, qu'il est possible de compléter en consultant la fiche Actuel CIDJ N°5.18 ou le dossier spécial réalisé par «Action Jeunesse» sur le sujet (ces deux documents, consultables au Centre Régional d'Information Jeunesse à Besançon seront à la disposition du public lors du salon de la jeunesse) :

● «ERREUR» - C'EST LE THEME, cette année, du traditionnel grand prix universitaire de la nouvelle, concours ouvert à tous. Comme d'habitude, le récit de 2500 mots maximum doit comporter peu de personnages et un temps fort autour duquel la trame narrative se construit. Il doit parvenir au CROUS, en quatre exemplaires anonymes, avant le 28 février 1999. Un jury régional décernera le prix régional étudiant (2500 F) et des nouvelles sélectionnées participeront au concours national. Règlement au service culturel du CROUS, 40 avenue de l'Observatoire, BP91107, 25002 Besançon cedex 3 (03.81.48.46.40).

● BOURSES - la fondation Cetelem «réduquer pour entreprendre», placée sous l'égide de la Fondation de France, attribue depuis sept ans des bourses et des allocations de recherche pour aider les jeunes à réaliser leurs projets. 6 allocations de recherche, 10 bourses de DEA et DESS, 25 bourses de premier et second cycles seront octroyées à des étudiants de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 1999/2000. Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 31 mai 1999 à l'adresse suivante : Fondation Cetelem, CIE, 95 rue de Billancourt, 92774 Boulogne-Billancourt cedex (01.46.04.17.81).

● CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE DE FRANCHE-COMTÉ - il propose des aides à la création pour les auteurs. Ces dernières peuvent prendre deux formes : les bourses à la création dont l'objectif est d'aider les auteurs franc-comtois, et les résidences de deux à six mois destinées aux auteurs vivant en dehors de la

région. Ces deux aides ont été instituées afin de favoriser la création en Franche-Comté et permettre à celle-ci sa confrontation avec des expressions littéraires différentes.

- Les bourses de création : Les bourses de création sont destinées aux auteurs franc-comtois déjà publiés à compte d'éditeur et menant un projet à titre personnel. Elles peuvent également être attribuées aux auteurs qui ont été publiés dans les revues littéraires de qualité et qui souhaitent écrire un livre.

- Les résidences d'auteurs : Quatre résidence d'auteurs d'une durée minimale de deux mois seront organisées pour soutenir la création d'auteurs vivant hors région ou à l'étranger. Elles donneront lieu à des rencontres et à des animations littéraires. La première résidence aura lieu à la Saline Royale d'Arc-et-Senans, les suivantes se dérouleront dans d'autres villes de la région. Tous les genres littéraires sont concernés par ces aides : roman, récit, poésie, théâtre, essais, etc. Les projets seront examinés par une commission technique littéraire qui les évaluera. La décision finale d'attribution des aides est prise par le Conseil régional de Franche-Comté lors des assemblées plénières ou lors des commissions permanentes.

● EUROCKÉENNES - c'est fini pour cette année, mais il faut quand même signaler que l'affiche des Eurockéennes 99 est l'oeuvre de Guillaume Ebelmann, étudiant en 3e année à l'école des beaux-arts de Besançon. Il a été retenu après une concours qui a rassemblé 1200 projets.

● GUIDE - ce n'est pas un concours mais une aide qui peut s'avérer précieuse : l'agence de développement économique du Doubs vient de publier la mise à jour de son «Guide des aides aux entreprises», 70 pages, dont un index des organismes et contacts utiles, qui recensent notamment les aides à la création, au développement et à l'innovation. Renseignements : ADED, 7 avenue de la Gare d'eau, 25031 Besançon cedex (03.81.65.10.00).

Le plan national d'action pour l'emploi : proposer un «nouveau départ»

Le PNAE organise pour la France le dispositif de prévention face aux risques de chômage de longue durée décidé au niveau européen lors du conseil européen du Luxembourg. Toute personne atteignant une certaine durée d'inscription doit se voir proposer un «nouveau départ», c'est-à-dire un entretien qui débouche sur une proposition concrète, proposition dont on doit suivre la réalisation et susciter les résultats.

Il s'adresse à un public bien spécifique :

- les jeunes au cours de leur sixième mois de chômage ;
- les adultes au cours de leur deuxième mois de chômage ;
- les demandeurs d'emploi touchés par l'exclusion : jeunes chômeurs depuis plus d'un an, adultes chômeurs depuis plus de deux ans, bénéficiaires du R.M.I.

On y trouve quatre grands types de propositions et de suivi :

- un appui ponctuel : proposition d'offres d'emploi, atelier de recherche d'emploi, prestation d'évaluation, bilan de compétences ;
- un accompagnement pour l'emploi, avec l'objectif de réussir l'accès à l'emploi ou de définir son projet ;
- un parcours vers l'emploi incluant souvent un appui social et mettant en œuvre différentes mesures (CES, CEC, insertion par l'activité écono-

mique, appui social individualisé, etc...)

Ce plan d'action sur cinq ans concernera bien sûr au premier chef l'ANPE, mais aussi tous ses partenaires.


ANPE
FRANCHE-COMTÉ

En bref

● **CAFÉ SCIENTIFIQUE** - l'association «Projet Aurore» (Université de Franche-Comté) propose à Besançon un café scientifique le 13 janvier à partir de 20h 30 au Carpe Diem (2 place Jean Gigoux). Les personnes intéressées pourront discuter des implications de la science dans la société (comment la science modifie notre société ? Toutes les expériences sont-elles bonnes à faire ?...). Renseignements, 03.81.66.65.62

● **CONFÉRENCE-DÉBAT** - avec Jean Charmolle, psychanalyste : «Le Maternel et le Féminin», le 15 janvier à 20h 15, relais Mercure des Bains, 4 avenue Carnot à Besançon. Renseignements, 03.81.32.23.15.

● **ONISEP** - les trois derniers titres de la collection «Avenirs» font le point sur les métiers et formations des professions médicales, du multimédia et du graphisme et design. Chacun de ces titres est en vente à l'espace librairie de l'ONISEP, 45 avenue Carnot à Besançon (commande possible au prix de 55 F + 21 F de frais d'envoi).

● **Lyon** - salon de l'Étudiant, les 7, 8 et 9 janvier à l'Espace Double mixte (43 boulevard du 11 novembre 1918, 69100 Villeurbanne). Entrée, 25 F ou gratuit pour les groupes de 20 personnes inscrits à l'avance (réservation par minitel, 3615 LETUDIANT).

OPCAREG

Des tuteurs pour améliorer la formation des jeunes

En Franche-Comté, l'organisme a lancé un service spécifique d'accompagnement.

L'OPCAREG Franche-Comté ne veut pas se contenter de sa mission initiale, celui de collecteur de fonds de formation. Sa position privilégiée d'interlocuteur des entreprises lui permet indirectement de rendre service aux jeunes. «Nous avons pris conscience du rôle que l'on peut jouer, en étant au centre du triangle organismes de formation - entreprises - jeunes» situe Jean-Paul Engel, directeur adjoint de l'organisme. Gérer la participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue de plus de 1500 entreprises comtoises, les aider dans la gestion de leur plan de formation, leur apporter un conseil personnalisé : voilà pour le point de départ, auquel il faut ajouter l'accompagnement des entreprises dans la mise en place des contrats en alternance pour les jeunes de 16 à 25 ans. Lié à la Fédération patronale, l'Opcareg est par exemple chargé du suivi de Cap sur l'avenir,

opération visant à générer de l'offre de contrats en alternance. C'est dans ce domaine que l'organisme cherche à améliorer la situation, ne se contentant pas de promouvoir et financer ces contrats auprès des entreprises (deux conseillers en formation sont plus spécifiquement chargés de cette tâche). Il s'est par exemple engagé dans le programme FORE dont l'objectif est la formation des tuteurs aptes à prendre en charge, encadrer, suivre, les jeunes dans l'entreprise. Toujours dans l'objectif de favoriser l'intégration professionnelle des jeunes salariés en contrat d'insertion et d'alternance, il a lancé un service gratuit d'accompagnement des tuteurs afin de renforcer leurs compétences et de leur offrir un service de proximité de réponse à leurs attentes. 128 tuteurs ont été formés entre septembre 1997 et septembre 1998, le même chiffre est pressenti pour l'année en cours. «Nous sommes convaincus que le succès d'une formation en

L'OPCAREG Franche-Comté

L'Organisme paritaire collecteur agréé de Franche-Comté est une association créée par les partenaires sociaux de Franche-Comté, agréée par arrêté ministériel du 22 mars 1995. Son conseil d'administration paritaire est composé de représentants de la Fédération patronale comtoise et des Unions régionales de syndicats

de salariés.

Adresses régionales :
siège : 191 rue de Belfort, 25043 Besançon cedex (03.81.40.12.00).
Antenne sud Franche-Comté : 6 place de la Comédie, 39000 Lons-le-Saunier (03.84.47.12.78).
Antenne nord : rue du Mont, 25400 Exincourt (03.81.32.18.19).
Bureau de Vesoul : 27 avenue Briand, 70000 Vesoul (03.84.75.69.54).

alternance passe par la qualité de l'accueil et de l'encadrement justifie Jean-Paul Engel. Et nous considérons qu'il fait partie de nos engagements et de notre responsabilité qu'entreprises et jeunes trouvent satisfaction. Sans oublier que l'entreprise n'est pas seulement confrontée à l'accueil des jeunes mais aussi à celui des intérimaires, des nouveaux embauchés ou des saisonniers éventuels.

En aval, l'association s'intéresse également de près à ces

contrats en étudiant de façon approfondie le déroulement de la formation et le devenir des jeunes. «Là encore, on en revient au rôle du tuteur ajoute Jean-Paul Engel : plus proche du jeune, il peut permettre de mieux analyser ses motivations».

S.P.

OPCAREG, service d'accompagnement des tuteurs : Hervé Demange, 03.81.40.12.00.

MAC CHIFFRES



La carte Avantages jeunes offre, pour 35 F seulement

1.000 REDUCTIONS EN FRANCHE-COMTE

Vie quotidienne, culture, sport, loisirs

Chéquier de prestations gratuites

En vente : dans le réseau information jeunesse de Franche-Comté

MESURES

Ouverture du contrat de qualification aux adultes

L'article 25 de la loi contre les exclusions du 29 juillet 1998 avait prévu d'étendre le contrat de qualification aux adultes. Un décret du 18 novembre précise certaines modalités.

Le contrat de qualification est un contrat de travail particulier. Il doit permettre d'acquiescer une qualification professionnelle en alternant période en entreprise et période en organisme de formation. Il est conclu pour une durée comprise entre 6 mois et 24 mois. Depuis sa mise en place au début des années 80 il est réservé aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Le gouvernement a décidé d'étendre ce contrat à des demandeurs d'emploi adultes.

C'est ainsi que sont concernés les demandeurs d'emploi, âgés de 26 ans et plus, inscrits pendant au moins 12 mois pendant les 18 mois précédant l'embauche. Toutefois il peut être dérogé à la condition d'ancienneté d'inscription comme demandeur d'emploi, par décision du préfet de département, lorsque la conclusion du contrat est de nature à prévenir une exclusion professionnelle de l'intéressé.

Comme dans le contrat de qualification destiné aux jeunes, le contrat de qualification adulte doit prévoir une formation, organisée par un organisme de formation, d'une durée au moins égale à 25 % de la durée totale du

contrat (ou toute autre durée prévue par convention ou accord de branche étendu). Cependant dans le contrat de qualification adulte, deux types d'actions sont assimilées aux enseignements généraux, professionnels et technologiques. Il s'agit :

- des actions ayant pour objet l'identification des compétences professionnelles acquises par le salarié avant la conclusion du contrat ;
- des actions d'accompagnement dont il peut bénéficier durant le contrat.

Comme pour le contrat de qualification jeune, le coût de ces actions (60 francs par heure de formation) peut être imputé par l'employeur sur sa participation à la formation professionnelle ou remboursé par l'OPCA.

Le régime de l'aide forfaitaire

L'employeur qui conclut un contrat de qualification avec un demandeur d'emploi inscrit pendant au moins 12 mois durant les 18 mois précédant l'embauche, percevra une aide de l'Etat de 10 000 francs versée au moment de l'enregist-

rement du contrat par la DDTEFP. Une aide supplémentaire de 10 000 francs peut être versée à l'issue du contrat si deux conditions sont simultanément remplies :

- la personne embauchée a été inscrite comme demandeur d'emploi pendant au moins 24 mois durant les 36 mois précédant l'embauche,
- un contrat à durée indéterminée (CDI) est conclu, à l'issue du contrat de qualification avec le même employeur (en cas de groupement d'employeurs, l'embauche en CDI doit se faire avec un employeur du groupe et c'est ce dernier qui perçoit l'aide supplémentaire).

Les jeunes en contrat de qualification perçoivent une rémunération en pourcentage du smic (de 30 à 75 %) qui varie en fonction de l'âge du jeune et de l'ancienneté dans le contrat. Cette disposition ne s'applique pas au contrat de qualification adulte.

CIFP

Ce nouveau dispositif est prévu à titre expérimental et dérogatoire jusqu'au 31 décembre 2000.

EURO

Une formation pour s'initier à la monnaie unique

Comment s'est construite l'Europe ? Pourquoi l'euro ? Que se passera-t-il au 1^{er} janvier 1999 et au 1^{er} janvier 2002 ? Des réponses dans Embarquement pour l'euro.

SOCRIAT - contraction de SOCIAL partenaRIAT - est un organisme de conseil et d'ingénierie de la formation spécialisé dans le management des ressources humaines. Il propose différentes formations en matière d'économie d'entreprise, de management, de qualité.

Avec l'arrivée de l'euro, face aux préoccupations des entreprises mais aussi de chaque individu, Socriat a mis en place une formation d'une journée intitulée Embarquement pour l'euro.

Embarquement pour l'euro est une initiation à la construction européenne, à ses institutions et à la vulgarisation de l'euro. Elle permet aux participants de développer leur culture économique, d'acquiescer les connaissances nécessaires à la

compréhension des mécanismes de l'euro et d'intégrer les fondements d'une culture, d'une citoyenneté et d'un état d'esprit européen.

Le programme de formation comprend l'histoire de la monnaie (origine, évolutions, la banque de France...), la construction européenne (origines de la Communauté, les élargissements successifs, le traité de Maastricht, les institutions...), l'euro (l'application de Maastricht, la mise en œuvre de l'euro, les échéances et les conséquences sur la vie du citoyen et de l'entreprise) et des exercices pratiques de convertibilité francs / euro.

La formation s'appuie sur une méthode interactive et participative, alternant exposés, débats, questions aux stagiaires.

Elle intègre en synthèse quelques exercices simples et pragmatiques. L'animation de la formation se fait à l'aide de vidéo-projection (multimédia : images informatiques animées sur grand écran) qui permet de maintenir l'attention, d'optimiser la visualisation du contenu et d'intégrer des adaptations spécifiques à chaque entreprise.

Cette formation s'adresse aussi bien à des publics intra ou inter entreprises. Aucun prérequis n'est demandé si ce n'est d'éprouver de la curiosité ou de l'intérêt pour le phénomène européen.

CIFP

Socriat - Conseil et formation, BP156, 39101 Dole cedex (tél., 03.84.82.59.45, fax 03.84.82.03.22).

En bref

CONTRAT DE QUALIFICATION - RÉGIME DE L'AIDE FORFAITAIRE.

Tout contrat de qualification conclu entre un employeur et un jeune de moins de 26 ans ouvre droit au versement par l'Etat d'une prime à l'embauche dont le montant varie en fonction de la durée du contrat. L'aide est de 5 000 F pour un contrat conclu pour une durée inférieure ou égale à 18 mois et de 7 000 F pour un contrat dont la durée est supérieure à 18 mois. Cette disposition est valable pour les contrats conclus jusqu'au 14 octobre 1998.

En effet, à partir du 15 octobre 1998, le niveau initial de formation du jeune est pris en compte pour le versement de l'aide. Cette dernière est accordée si, à la conclusion du contrat, le jeune n'est titulaire d'aucun diplôme sanctionnant le second cycle de l'enseignement secondaire à l'exception du CAP, du BEP ou d'un titre homologué de niveau équivalent. Le montant de l'aide est alors de 5 000 F ou 7 000 F en fonction de la durée du contrat de qualification.

C'est afin d'augmenter la part des jeunes de bas niveau ou de premier niveau de qualification dans les entrées en contrat de qualification que cette mesure a été prise.

● **INFORMATION** - vous êtes à la recherche d'une formation, consultez le service télématique

du CIFP. Depuis 1985, le Centre d'Information sur la Formation Professionnelle met à la disposition des professionnels de la formation et du public, une présentation sur minitel des actions de formation continue y compris les formations accessibles dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et des organismes de formation qui les mettent en œuvre.

En consultant la banque de données du CIFP sur le 3614 code CIFP (0,37 F par minute de connexion), vous aurez accès à plus de 1200 actions de formation mises en place en Franche-Comté, par les 370 principaux organismes actifs.

INTERNET - retrouvez et découvrez le CIFP et ses différents services sur Internet

<http://www.cifp-oref.org>

Dès la fin de l'année figureront également les actions de formations qualifiantes financées par l'Etat - ministère de l'Emploi et de la Solidarité - et le Conseil régional de Franche-Comté. La recherche pourra s'effectuer à partir du domaine de formation mais également par métier plus proche du langage courant. L'objectif est de donner aux internautes une première information, rapide et concrète, sur ces stages, et de leur permettre de contacter les organismes de formation par E-mail ou en se connectant sur leur site.

SECURITE Un CAP d'agent prévention-sécurité

L'agent de prévention et de sécurité a pour mission d'assurer la protection et la sécurité des marchandises, de locaux, d'équipements techniques, de personnes dans une banque, un établissement industriel ou un centre commercial ainsi que dans les ensembles résidentiels, les parkings souterrains. Si le marché de la sécurité est en expansion, l'emploi quant à lui s'est stabilisé.

Dans le répertoire des formations qualifiantes, trois formations forment au CAP agent de prévention et de sécurité. Il s'agit du CFA des maisons familiales rurales qui dispense cette formation à Vercel dans le cadre d'un contrat d'apprentissage sur 2 ans. Il

s'agit également de la Frate ; la formation se déroulant à Belfort. Enfin le Greta de Besançon intervient pour cette formation dans le cadre d'un projet de formation avec le corps des sapeurs pompiers du district.

L'objectif des formations est d'acquiescer les savoir-faire indispensables à la pratique des métiers de la prévention et de la sécurité, notamment dans les lieux recevant du public. La formation doit permettre d'acquiescer une parfaite maîtrise de soi. Pour y accéder, il faut être en bonne condition physique, être calme, réfléchi, équilibré et mobile.

Retrouvez les coordonnées des organismes de formation sur le 3614 CIFP.



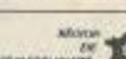
CIFP
CENTRE D'INFORMATION
SUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE



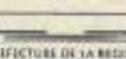
(0,37 F/min)



<http://www.cifp-oref.org>
E mail : cifp@cifp-oref.org



Mairie de
FRANCHE-COMTE



PREFECTURE DE LA REGION
FRANCHE-COMTE

Pour diffuser gratuitement vos annonces dans cette page (uniquement offres, en jobs, emplois, formations BAF, BAFD, jeunes filles au pair...), écrire à TOPO, Centre régional d'information jeunesse, 27 rue de la République, 25000 Besançon ou contacter le 03.81.21.16.08 ou envoyer fax au 03.81.82.83.17. Offres également affichées au CRJ et sur minitel 3615 JJ (consultation, 1,01 F/mn).

FORMATION

▲ Paribas créé une école informatique interne réservée à de jeunes diplômés scientifiques pour ses métiers et certaines de ses sociétés (Cetelem, Cortal, UFB Locahail) : ils seront formés sur l'ingénierie des systèmes informatiques de gestion (grands systèmes ou client/serveur). Au cours d'un cursus d'un an, ils seront rémunérés dans le cadre d'un contrat de qualification. Programme : acquisition de connaissances théoriques pendant 4 mois, mise en pratique en société durant 8 mois. Au terme de la formation, ils pourront intégrer la direction informatique de l'une des entités de Paribas. Profil : vous êtes dégagé des obligations militaires, vous avez moins de 26 ans et vous souhaitez vous investir dans la vie active le plus rapidement possible. deux promotions démarrent début 1999 à Paris. Envoyer rapidement lettre de candidature et cv sous réf : CT11 à Mme Claire

Tchervenkov, Paribas, service recrutement, 5 avenue Kléber, 75798 Paris cedex 16 (fax, 01.40.67.62.98).

JOBS

▲ Chalet Louis Marchand à Lelex (Jura sud) recherche cuisinier de collectivités + commis pour saison hiver Jura sud. Compétences sérieuses en cuisine collective, sens de l'initiative, sobriété, propreté. Durée : week-ends janvier, + fin janvier à mi-mars. Salaire : 7800 F. Envoyer CV et lettre de motivation à Chalet Louis Marchand, 01410 Lelex.

▲ Chalet Louis Marchand à Lelex (Jura sud) recherche animateur classe de neige BAF (alpin/fond/raquettes). Conditions : accompagnement d'élèves sur pistes + activités neige + vie quotidienne - dynamisme, sérieux, sens des responsabilités. Envoyer CV et lettre de motivation à Chalet Louis Marchand, 01410 Lelex.

▲ Association La Roche au trésor recherche animateurs de centre de vacances du 20/02/99 au 06/03/99, titulaires du BAF. Adresser cv et lettre de motivation à La Roche au Trésor, 1 rue du Pré, 25510 Pierrefontaine-les-Varans.

STAGES

▲ Société d'éditions spécialisée dans les guides de voyage propose un stage d'assistant de pro-

motion (superviser une opération de promotion sur le thème du voyage et des loisirs des jeunes ; organisation d'une tournée promotionnelle dans les écoles et universités). Conditions : filière commerce, marketing, communication, tourisme, niveau bac+3 à bac+5, convention de stage, permis B. Poste basé à Paris 15e, déplacements en province (hébergement en province à la charge de la société). Période : 6 mois de janvier à juillet. Formation assurée. Indemnités de stage : 2200 F/mois + forfait journalier lors des déplacements. Téléphoner ou faxer (cv+lettre de motivation) à Dakota éditions / Marc Santenac ou Isabelle de Fraitier, 91 rue Lecourbe, 75015 Paris (tél., 01.40.61.00.50, fax, 01.40.61.00.66).

▲ La même société propose plusieurs stages de chargé de promotion (promotion des activités de plusieurs sociétés auprès des étudiants, analyse de prospection et suivi de clientèle). Filières communication, commerce, marketing, bac+1 à bac+3, convention de stage, permis B de préférence depuis plus d'1 an (véhicule fourni). Lieu des stages : 2 postes itinérants dans l'ouest de la France, 2 postes itinérants dans l'est, 3 postes à Paris/r.p. En province : hébergement et frais à la charge de la société. Dates : à partir du 15 février, formation. A partir du 25 février, stage (proposer vos dates). Durée : 3 mois. Indemnités de stage. Envoyer CV et lettre de motivation, par

courrier ou fax à Dakota éditions, Marc Santenac, 91 rue Lecourbe, 74015 Paris (fax, 01.40.61.00.66).

EMPLOI

▲ ASAVED (association des structures d'aide à la vie et à l'éducation des diabétiques) recherche candidat pour emploi-jeune médico-sportif. Niveau de compétence : BEES - APT (activités physiques pour tous) ou «métiers de la forme». Cet animateur aura pour mission de prendre en charge les patients obèses et/ou diabétiques, pour encadrer les diverses activités sportives de faible intensité, en utilisant les équipements sportifs déjà existants en liaison avec l'équipe médicale et infirmière qui assurent la prise en charge éducative des patients. Contact : ASAVED 39, 35 rue du Docteur Alexis Garrel, 39100 Dole.

▲ L'Université de Franche-Comté recrute 8 emplois-jeunes pour le développement des technologies éducatives et du multimédia. Définition du poste : participer au développement et à l'utilisation du multimédia et d'Internet par les étudiants, appui auprès des enseignants pour la mise en forme de contenus pédagogiques. Niveau requis : bac+2. CDD de 5 ans, 39 h hebdomadaires, à Besançon. Rémunération : SMIC. Compétences : goût pour

l'informatique, Internet et le multimédia, volonté de travailler dans les équipes pédagogiques et au profit des étudiants, connaissance d'une ou deux langues vivantes, compétences graphiques, appréhension des contraintes liées à l'écriture audiovisuelle et/ou multimédia interactive, créativité, compétences en documentation (toutes ces compétences ne sont pas cumulatives, certaines seront plus appréciées sur un poste ou un autre. Une formation complémentaire sera apportée pour l'utilisation de l'informatique, d'Internet et des outils multimédias). Prérequis minimum : manipulation des outils de traitement de texte, de tableurs et d'Internet. Contact : Université de Franche-Comté, service commun universitaire d'information et d'orientation, à l'intention de Christophe de Casteljaou, 1 rue Claude Goudimel, 25030 Besançon.

DIVERS

▲ Dans le cadre du Salon de la mariée de Besançon (parc des Expositions, 5, 6 et 7 février) Magic Moments Concept jeunes créateurs(trices) prêt-à-porter et robes de mariée, objets d'art, sculptures et peintures : ils pourront faire défiler ou présenter leurs créations sélectionnées (inscriptions gratuites). Pour tout contact : Philippe Lesage et Gisèle Müller, 06.07.21.86.71.

pm/conseil
agence de publicité

60, grande Rue - 25000 Besançon - tél : 03.81.21.15.00
18, faubourg de France - B.P. 409 - 90000 Belfort - tél. 03.84.28.50.10

http://www.france-mail.com

Comment avoir une adresse e-mail et un site hébergé gratuitement et en toute légalité.

Étape n°1. Depuis quelques mois se répand la vague des distributeurs d'e-mails gratuits : de MSN Hotmail (USA) à france-mail (pour les francophones), jusqu'aux Inuits avec nunanet. On ne les compte même plus. La question qui vient souvent à l'esprit des gens est : «Est-ce sérieux si c'est gratuit? Pourquoi et dans quel but des gens font-ils cela?» La réponse est déjà toute prête. C'est l'esprit du web, rendre accessible le réseau au plus grand nombre de gens au meilleur tarif, c'est-à-dire gratuitement. Il suffit juste de remplir le formulaire qui vous apparaît une fois que vous aurez cliqué sur «créer» dans la page d'accueil. Surfer sur le web c'était très bien, encore fallait-il avoir une adresse qui permette d'envoyer des courriers et de les recevoir. Voilà un serveur à votre disposition pour acquérir une adresse e-mail gratuitement.

• Avec france-mail, vous bénéficierez aussi de nouvelles fonctionnalités extrêmement intéressantes : l'accès à votre boîte aux lettres électronique pourra se réaliser par différents appareils à votre disposition : minitel, téléphone, pc. Votre boîte aux lettres électronique est également une boîte vocale : n'importe lequel de vos correspondants peut laisser un message vocal en appelant le numéro de téléphone de



france-mail vocal, qui vous est donné lors de votre inscription. Vous avez alors dans votre boîte aux lettres électronique ce message vocal au milieu des autres messages Internet.

• Grâce à france-mail Web (http://www.france-mail.com), vous pourrez bien sûr lire vos messages Internet et y répondre, comme avec n'importe quelle messagerie, mettre à jour votre agenda personnel, créer des listes de diffusion ou encore effectuer une multi-collecte si vous possédez plusieurs boîtes aux lettres.

• Étape n°2. Une fois l'adresse en poche il vous est facile de vous créer votre propre site. A l'adresse http://www.multima-

nia.fr on a la possibilité de se construire un site Internet. La capacité du site ira de 12 à 20 mégaoctets, il sera hébergé par ce même serveur.

Pour s'inscrire et bénéficier de cette offre il suffit d'avoir une adresse e-mail allant avec le site. Pourtant si vous n'avez pas d'e-mail, aucune chance de s'inscrire.

Cela peut paraître étrange mais c'est comme ça. Attention, vous recevrez de ce serveur un message sous quarante-huit heures qui viendra vous confirmer votre enregistrement. Si vous n'y répondez pas votre inscription et donc votre site disparaîtra. Vous avez la place (20 mo), vous avez l'hébergement, il ne vous reste plus qu'à concevoir les pages de votre site.

http://209.205.50.254/encyspmweb/poste

Lorsque les timbres sont là pour rappeler aux gens que cette terre est française.

Saint-Pierre-et-Miquelon c'est bien loin et c'est bien petit. Pour y aller, on est obligé de passer par les États-Unis. Ce site est consacré à une chose importante aux yeux des îliens : les timbres. Le timbre c'est ce qui les rallie à leur pays. La France.

Saint-Pierre c'est 6000 habitants, Miquelon 700. La plus grande route fait 20 kilomètres.

Pour ce peuple de philatélistes, les 700 timbres qui constituent leur collection sont objets de tous les soins. A noter que tous les timbres sont des compositions des autochtones. Le timbre c'est la seule chose qui leur permette de se faire connaître. Alors, ils modernisent un peu l'idée et mettent leur culture du timbre sur le web.



http://perso.wanadoo.fr/j-m.corsat

Frédéric et Stéphane se sont offert une randonnée en VTT pour 150 000 francs. La randonnée les valait, ils ont parcouru soixante-sept pays en trois ans. Un site web est là pour témoigner de leur aventure. Dans «dossiers du voyage», la préparation, le budget tout y est répertorié. Dans le but

que cela puisse venir en aide à des personnes voulant tenter une expérience similaire. Outre l'aspect technique les voyageurs ont tenu un journal de bord accompagné de photos recueillies sur les cinq continents. Frédéric et Stéphane font partager une autre façon de faire du vélo.

En bref

http://www.velopages.com/lalegende

Un site comme on les aime, propre, bien structuré avec tous les renseignements désirés. Seul handicap, il est en anglais. Point fort, il est élaboré autour de cinq axes particulièrement bien développés : les courses, les champions, les news, les organisations et même les sponsors.

http://www.gmd.de/misc/music

Surfer sur le web ça coûte cher mais les partitions de musique le sont encore plus. Vous trou-

verez sans aucun doute votre bonheur à www.gmd. La liste des compositeurs de musique classique est impressionnante. La liste de morceaux de chacun l'est plus encore. Vous avez la possibilité soit d'imprimer soit de télécharger. Un autre style de musique et une autre approche, la guitare flamenco http://home.worldnet.fr/boiz/. Ici, les morceaux sont annotés de remarques. Difficultés, particularités du morceau, préférences et conseils d'utilisation sont là pour vous aider dans votre choix et dans votre interprétation.

http://rdl.com.ib/1929/ramadan.htm

En cette période de ramadan, c'est le moment où jamais de s'intéresser et de se documenter sur cette fête. Sur le www.cplus.fr/html/cyclone2/ramadan.htm vous pouvez avoir un avant-goût des bonnes recettes arabes. Le soir c'est la fête et pas question de faire un repas frugal : Bouza aux noisettes, Chorba

rouge, Briks ordinaires, Makroudh à la pâte de datte.

A l'adresse <http://rdl.com.ib/1929/ramadan.htm> on apprend entre autres que le ramadan est un temps de jeûne, de bonne conduite, de partage et de domination de soi par soumission à Dieu. Neuvième mois du

calendrier lunaire musulman, le ramadan est un des cinq «pillers», ou obligations majeures, de l'Islam avec la profession de foi, les cinq prières quotidiennes récitées en direction de la Mecque, l'aumône rituelle et le pèlerinage à la Mecque, qui doit faire tout Musulman qui en a les moyens.



SPÉCIAL VACANCES SCOLAIRES de février et printemps

10 jours en ESPAGNE

- Tout compris (pension complète - boissons à table).
- Adulte à partir de 1.990 F
- Enfant à partir de 930 F
- Au départ des principales villes de l'Est en autocar double étage.

9 jours en GUADELOUPE

- Séjour en demi-pension (vin à table)
- Adulte à partir de 7.850 F
- Enfant à partir de 4.190 F

L'EST VOYAGES
22 AGENCES A VOTRE SERVICE

EN EXCLUSIVITÉ pour l'Est Croisière Julien LEPERS

- A bord du Monterey du 30 avril au 07 mai
- Prix à partir de 5.900 F
- ELBE - ROME - NAPLES - MALTE - TUNIS AJACCIO...

176 circuits longs - courriers

- Départs garantis
- Prix fermes et définitifs
- Afrique du Sud, Canada, Rajasthan, Sri Lanka, Chine, Thaïlande, Vietnam, Mexique, États-Unis...

3615
L'EST VOYAGES
www.est-voies.com

En bref

● **SECTES** - le CCMM vient de publier un ouvrage de François Pignier (ancien président de chambre à la Cour d'appel de Paris) sur le droit et les sectes : «La loi vous protège, servez-vous de la loi» (en consultation au CRJ à Besançon).

● **ONISEP** - les trois derniers titres de la collection «Avenirs» font le point sur les métiers et formations des professions médicales, du multimédia et du graphisme et design. Chacun de ces titres est en vente à l'espace librairie de l'ONISEP, 45 avenue Carnot à Besançon (commande possible au prix de 55 F + 21 F de frais d'envoi).

● **LYON** - salon de l'Étudiant, les 7, 8 et 9 janvier à l'Espace Double mixte (43 boulevard du 11 novembre 1918, 69100 Villeurbanne). Entrée, 25 F ou gratuit pour les groupes de 20 personnes inscrits à l'avance (réservation par minitel, 3615 LETUDIANT).

● **RELIGION** - la Pastorale jeunes propose trois rencontres d'approche et d'approfondissement de la foi pour les 18 - 35 ans, les 30 janvier, 27 février et 27 mars (de 15 h à 19 h suivi d'un repas). La première, en janvier, sera centrée sur le thème «dans la société actuelle». Renseignements et inscriptions, Pastorale jeunes, 28 rue Mégevand, 25000 Besançon (03.81.81.22.38).

CRÉDIT AGRICOLE

Dicos d'Or et Challenge football, deux «institutions» d'avenir

Dicos d'or

Depuis 1985, le Crédit Agricole accompagne Bernard Pivot dans l'aventure des Championnats d'orthographe et des Dicos d'Or avec le succès que l'on connaît. Plus qu'un simple partenaire, le Crédit Agricole est co-fondateur et co-organisateur de ces deux manifestations qui, grâce à la personnalité de Bernard Pivot, se sont imposées comme une tradition annuelle. Une aventure qui mobilise partout en France l'énergie des Inspections d'Académie, des chefs d'établissements scolaires, des professeurs, des hommes et des femmes du Crédit Agricole, au service de notre patrimoine linguistique, culturel et historique... Et au service des joueurs. Car il s'agit avant tout de jouer.

Si la filière grand public, via le magazine Lire, séduit autant de joueurs adultes chaque année, en revanche, la filière scolaire, organisée par le Crédit Agricole et les Inspections Académiques, enregistre un taux de croissance impressionnant depuis sa création, notamment en Franche-Comté.

Dans la région, les Dicos d'Or ont connu un grand succès avec une augmentation très for-

te du nombre d'élèves de 4e participant à la compétition : en 1993, 4352 élèves, en 98, près de 10000 élèves. Cette réussite est due notamment à la collaboration active des 4 Inspections d'Académie du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, de 132 établissements scolaires francs-comtois, de 348 professeurs qui ont fait participer 413 classes et près de 10000 élèves aux Dicos d'Or dans notre région. Soit quasiment une classe d'âge.

La filière tout public rencontre également un succès croissant : 193 participants dont 51 issus de la filière scolaire ont participé à la demi-finale régionale, le samedi 14 novembre 1998, au Palais des Congrès de Mircopolis - Besançon (contre 168 l'an passé), grâce à la coopération de l'Inspection d'Académie du Doubs.

Lauréates qualifiées, chez les jeunes, pour la finale nationale des Dicos d'Or à l'Opéra de Paris, en janvier prochain : Pénélope Martinelli de Belfort, 1ère dans la catégorie «cadets filière Lire», Elodie Faivre de Besançon, 1ère dans la catégorie «cadets scolaires», Flavie Passaniti de Besançon, 1ère dans la catégorie «juniors».



Les moins de 17 ans du Besançon Racing Club, lauréats de leur catégorie du Challenge football 1997-98.

Challenge de l'offensive

Le Challenge de l'offensive permet à toutes les catégories de joueurs de foot (pupilles, minimes, cadets, juniors, seniors...) de concourir. Le principe est de mettre en valeur et de récompenser, dans chaque catégorie, les équipes de Franche-Comté qui ont marqué le plus de buts au cours de la saison sportive.

37500 jeunes joueurs de Franche-Comté et 2300 équipes réparties dans 520 clubs ont participé au Challenge au cours de la saison 1997-98. Le Crédit Agricole a récompensé 2000

jeunes de 11 à 19 ans répartis dans 40 clubs. De plus, 20 équipes de jeunes ont reçu, en octobre, lors de la traditionnelle remise des prix du Challenge de l'offensive, un trophée, un jeu de maillots et un ballon. L'objectif du Crédit Agricole comme celui des instances dirigeantes du football est bien sûr qu'il soit marqué le plus de buts, car c'est une source de plaisir pour les joueurs et le public, mais c'est aussi et surtout de contribuer au développement d'un sport populaire, un sport d'équipe qui enseigne une valeur qui aurait tendance à disparaître de nos jours : le football est une école de vie.



La carte Avantages jeunes offre, pour 35 F seulement

1.000 REDUCTIONS EN FRANCHE-COMTE

Vie quotidienne, culture, sport, loisirs

Chéquier de prestations gratuites

En vente : dans le réseau information jeunesse de Franche-Comté

TRANSPORTS

Quand les vélos ressortent des garages

Dans le nord de la Région, on commence à redécouvrir la bicyclette. Avec des aménagements urbains et surtout grâce à la «Coulée verte».

LES vélos pointent de nouveau leurs guidons dans le nord Franche-Comté, zone où la tradition des cycles s'était, comme partout, un peu perdue. Ce n'est pas un hasard si l'ensemble des soutiens accordés par la Région à l'aménagement d'itinéraires adaptés à l'utilisation du vélo concernent pour l'instant la zone Belfort-Montbéliard-Héricourt. Ce qui correspond à 5 millions de francs pour la période 1995-98.

Les réalisations effectuées ne sont encore que des prémices, mais elles révèlent que les usagers de la bicyclette y sont désormais pris en compte, ce qui n'était pas le cas il y a quelques temps. D'abord volonté politique d'élus locaux, le retour du vélo dans les pratiques quotidiennes s'explique aussi par des raisons historiques. Daniel Droz-Vincent, chargé d'études à l'Agence urbaine du District urbain du Pays de Montbéliard, en voit trois : «une tradition de pratique, avec des clubs sportifs comme celui d'Etupes, une autre tradition liée à la fabrication de cycles et un territoire déjà prêt». La zone urbaine de Montbéliard possède en effet l'avantage de «comporter des tracés existant sur des itinéraires appropriés» : les chemins de halage le long des canaux, les voies construites à l'époque du tramway ou encore les anciens chemins de fer industriel ont laissés des emprises non utilisées et disponibles, que les cycles empruntent déjà et qui demandent encore à être aménagés.

En termes de vélo, l'Agence urbaine est chargée de définir un schéma cyclable à l'échelle de Montbéliard, dans le cadre d'une recherche de déplacement urbains alternatifs aux voitures. En cours d'élaboration, ce schéma aura une vocation surtout indicative. En effet, ce sont les communes qui ont compétence pour réaliser les aménagements nécessaires, et dans le cas de la zone urbaine, le DUPM est une instance servant plutôt à une mise en cohérence des projets - ce qui est loin d'être effectif selon le CESR. Un signe cependant, des 28 communes concernées, quasiment toutes réalisent des pistes cyclables à l'occasion de réaménagements de voirie. Du coup par coup mais qui, peu à peu, devrait aboutir à un véritable réseau. «Du reste, il ne s'agit pas forcément d'aménagements spécifiques pour les



Cyclotourisme dans le Doubs. En Franche-Comté, les aménagements spécifiques sont pour l'instant plus nombreux dans le nord. Photo CRT/J. Ambacher.

cycles. Il faut simplement se préoccuper, au moment où s'effectuent ces réalisations, de ces usagers, de leur sécurité et des possibilités de circuler qui leur sont laissées. Ce qui n'a plus été le cas pendant quelques années». Un exemple, la création d'«avenues vertes», qui associent les liaisons douces, c'est-à-dire piétons et cycles, leur permettent de retrouver une place dans l'environnement urbain. «Il faut aussi signaler que cette redécouverte du cycle est encouragée dans le secteur par «la coulée verte», une réalisation qui a un peu mis tout le monde en appétit».

Cet itinéraire de promenade et de loisirs relie pour l'instant Essert, à l'ouest de Belfort à Feschel-le-Châtel et à Montbéliard. Soit 14 kilomètres dans le Territoire de Belfort et une dizaine dans le Doubs, qui offrent une piste cyclable et piétonne mais également des possibilités d'itinéraires équestres. Cyclistes mais aussi randonneurs, promeneurs ou joggers, clubs sportifs et familles, ont tout de suite adopté cette «coulée verte», qui comporte toutes sortes d'aménagements fonctionnels ou conviviaux : signalétique, aires d'accueils, parkings, bancs, plantations... et revêtement sablé pour éviter les vitesses excessives des deux roues.

«Elle est énormément utilisée, c'est étonnant, témoigne Alain Rollet, du service environnement du Conseil général du Territoire de Belfort. Le week-end, c'est souvent bondé, et pas seulement lorsqu'il fait beau». Le Conseil économique et social régional, qui a mené une étude sur le vélo en Franche-Comté (voir pages suivantes), confirme qu'il

«s'agit d'un succès qui révèle l'attente du public en matière d'aménagements de ce type. C'est, à l'échelle de la Franche-Comté, un équipement emblématique en ce sens qu'il constitue déjà la traduction concrète d'une coopération entre collectivités, qu'il ouvre des perspectives de coopérations plus larges encore et qu'il peut constituer l'amorce d'un réseau cyclable régional». Le Conseil régional a d'ailleurs engagé 975 000 F en 1995-96 pour cette réalisation financée également par le FEDER et, pour les parties qui les concernent, par le Département du Territoire de Belfort et le DUPM.

Cette réalisation décidée en décembre 92 et dont la dernière tranche a été achevée au printemps 97, pourrait trouver quelques prolongements : au nord, en direction du site du Malsaucy, c'est déjà prévu. Mais des liaisons avec les réseaux Suisses et Alsaciens ou avec la Haute-Saône, ou encore une poursuite de l'aménagement en direction de la vallée du Doubs peuvent être facilement imaginés. «La coulée verte» a d'ailleurs déjà eu son effet incitatif sur certaines communes proches du parcours, qui ont pris l'initiative de réaliser des embranchements à cette voie.

La dynamique semble enclenchée : dans le Territoire de Belfort, la «coulée verte» a été suivie en 95 d'un schéma directeur départemental du réseau cyclable, à vocation cette fois plutôt urbaine et axée sur le vélo comme moyen de déplacement alternatif à la voiture.

S.P.

INTERMODALITÉS Vélos gratuits dans les TER...

Depuis le 24 mai de cette année, la possibilité de transporter sa bicyclette sans paiement supplémentaire existe dans la majorité des trains express régionaux francs-comtois (seuls 15 trains hebdomadaires n'offrent pas cette perspective).

La question qui peut sembler contingente mais elle a son importance : d'abord parce que cette possibilité n'est habituellement pas donnée, ensuite parce qu'elle concerne l'intermodalité des transports, thème dont on parle beaucoup actuellement (il s'agit de pouvoir passer facilement d'un mode de transport à l'autre). Pouvoir associer bicyclette et train, c'est pouvoir se déplacer sans la voiture. C'est même une question de société, dans la mesure où la recherche de solutions alternatives à l'automobile se pose de manière de plus en plus accrue. En Franche-Comté, le réseau des TER (trains express régionaux) offre de la sorte quelques particularités appréciables, mises en oeuvre par des conventions signées entre la Région et la SNCF. Le vélo n'est pas le seul mode de déplacement concerné par l'intermodalité : quelques communes bénéficient des possibilités de taxis TER, un service d'acheminement en

taxi collectif du domicile jusqu'à une gare ou un point de rattachement pour des correspondances sur les trains TER. Parmi les projets de la Région figure également l'examen des possibilités d'aménagements entre gares routières et gares ferroviaires, afin d'optimiser la cohérence entre TER, réseau ferroviaire interdépartemental et réseaux de transports urbains.

Autre initiative récente, la mise en place de dessertes spéciales pour des manifestations d'envergure de type «Journée du patrimoine», «Eurockéennes», «Egarevous» ou «Percée du Vin Jaune». Elles encouragent les particuliers à utiliser les transports en commun plutôt que la voiture.

Si elles sont incitatives, ces diverses améliorations sont cependant déjà une question de vie quotidienne pour beaucoup : dans la région, 4 millions de personnes utilisent chaque année les trains et les cars du réseau régional de transport collectif.

Pour faire connaître tous les horaires et possibilités offerts par les TER régionaux, la SNCF et le Conseil régional éditent un «Guide régional des transports». Renseignements également par minitel, 3615 TER Franche-Comté (1,01 F la minute).

PISTES CYCLABLES Soutien régional au nord

Outre la «Coulée verte» (voir ci-contre) la Région a pour l'instant soutenu l'aménagement de réseaux de pistes cyclables à deux titres : - au titre de programmes urbains : «promenade Mitterrand» à Belfort (1 158 500 F votés pour 96 et 97) et tronçons Etupes - Allenjoie et

Etupes - Feschel-le-Châtel dans l'aire urbaine de Montbéliard (250 000 F en 97). - au titre de la convention avec le Département du Territoire de Belfort : 1 330 000 F pour la liaison Belfort - Offemont - Vétrigne et 1 170 000 F pour la liaison Belfort - Malsaucy, en 1998.

En bref

● **LE CHEMIN VERT** - réalisé par le Département de Haute-Saône entre 1980 et 1985, cet aménagement pour le vélo à vocation de détente relie Vesoul à Fontenois-les-Montbozon (22 km). Il a été financé par le Conseil général de la Haute-Saône, avec l'aide de l'Etat pour l'acquisition de l'emprise et celle du Conseil régional pour les travaux d'aménagement.

● **RIVES DE SAONE** - autre aménagement vélo (celui-là est à vocation de loisir et d'accompagnement du tourisme fluvial) à signaler, les 43 km qui relient Port-sur-Saône à Savoyeux le

long de la rivière. Les travaux, achevés cette année, ont été financés par l'Etat, la Région, le Département de Haute-Saône, VNF et le FEDER (programme Leader pour la signalisation des sites touristiques).

● **VTT** - impossible de parler de vélo en Franche-Comté sans évoquer le VTT : actuellement la région compte une piste de descente à Métabief (3,5 km) et 169 circuits (3123 km de piste au total). Parmi eux, la «Grande traversée du Jura», soit 350 km à travers le massif du Jura jalonné de gîtes d'étape.

Le vélo, meilleure alternative

L'automobile est-elle une fatalité quand 60 % des déplacements sont inférieurs à 4 km ?

Où l'on commence à regretter le temps de la marine à voile... : la voiture s'est tellement imposée comme objet de nécessité que son développement est devenu néfaste sous bien des aspects. Accidents, encombrements, dépenses énergétiques, bruits, pollution de l'air, surtout pollution de l'air... Des effets nocifs que l'on se demande comment atténuer, dans les villes notamment. De plus en plus de voix s'accordent à répondre que la solution la plus valable réside dans la bonne vieille bicyclette.

Il y a plus de 25 ans, le président Pompidou assurait qu'il convenait d'adapter la ville à la voiture. « Tout ce qui restreint l'image de l'automobile est une atteinte à la liberté » disait-il. A l'image de cette vision, tous les aménagements urbains et de circulation ont été adaptés au symbole de la société de consommation et des trente glorieuses. Tout pour l'auto, à son apogée dans les années 60 et 70. Minorité silencieuse, les adeptes du vélo avaient d'autant moins leur mot à dire qu'ils véhiculaient une image des plus ringardes, inversement proportionnelle au culte dont bénéficiait la voiture. Les plans de circulation et aménagements de voirie contribuaient à leur mettre toujours plus de bâtons dans les roues. Et voilà qu'on s'aperçoit que question atteinte aux libertés, l'auto ne se prive pas. Sa liberté est celle d'encombrer, faire du bruit, gaspiller l'énergie, polluer l'ouïe, l'odorat, la santé et la vue... Ironiquement, ce sont donc les défauts de l'automobile qui viennent aujourd'hui au secours de la bicyclette. Les défenseurs du vélo pointent cette réalité : est-elle une

fatalité quand 60 % des déplacements couvrent une distance inférieure à 4 km et 4 sur 10 moins de 2000 mètres ! Voilà qui montre à quel point ce qui n'est finalement qu'un tas de tôle est devenue nécessité par habitude, fainéantise et conditionnement. Pour ces distances, le vélo peut sembler une alternative valable et souvent un mode de déplacement plus rapide. Surtout lorsqu'on sait que les moments les plus polluants d'une voiture sont les tout premiers kilomètres.

«Le vélo, demain, en Franche-Comté»

Amené récemment à s'intéresser à ce sujet, le Conseil économique et social de Franche-Comté a mené une étude qui s'avérait être « la première approche régionale franc-comtoise de la question » (« Le vélo, demain, en Franche-Comté », autosaisine conduite par la 2e commission, septembre 1998). En se rendant à Fribourg, en Allemagne, la commission du CESR s'est par exemple rendue compte « des effets d'une politique vélo intégrée dans une politique globale des déplacements privilégiant les transports collectifs et les modes de déplacements non polluants ». A Fribourg, comme aux Pays-Bas, 28 % des déplacements urbains sont effectués à vélo. De son côté, la communauté urbaine de Strasbourg souhaite faire passer son taux de circulation à bicyclette de 12 à 25 % d'ici 2005. Ces exemples apparaissent cependant isolés et l'hégémonie de la voiture est une réalité beaucoup plus présente. Les chiffres sont plus souvent proches des deux seules

données disponibles en Franche-Comté : 2 % des déplacements urbains à Besançon, 6 % dans le Territoire de Belfort. Ils ne sont pas inéluctables car même des disparités apparaissent au niveau local. Les « bons » exemples sont encore peu nombreux mais ils existent. Ainsi celui de Tavaux, souligné à juste titre par le CESR (voir p. 13). Ce dernier montre qu'il n'en faut parfois pas beaucoup pour que la bicyclette soit de nouveau adoptée.

Réduire la part de l'automobile

Selon le CESR, « une politique vélo doit s'inscrire dans une politique globale de transports et déplacements à l'échelle de l'agglomération. Une politique sectorielle vélo déconnectée des politiques transports, voirie, stationnement, ... serait vouée à l'échec (...). La réduction de la part des déplacements effectués en automobile constitue un objectif majeur d'une telle politique ». Des aménagements spéciaux sont nécessaires (réseau cyclable, vélopures et arceaux de stationnement, possibilités de réparation, organisation de l'intermodalité des transports...) mais c'est surtout de réduire l'usage de l'automobile qu'il s'agit. De nombreux moyens tels qu'une politique de stationnement dissuasive ou une réduction des voies accessibles sont possibles, mais ils passent par des choix vraiment affirmés.

Les petits palliatifs, comme ceux mis en place dans les villes où la pollution atteint des records monstrueux, ne fonctionnent pas. A Mexico, on peut se procurer au marché noir les autocollants identifiant les véhicules non polluants.



A Athènes, on a voulu mettre en place un système de circulation alternée suivant l'immatriculation. Comment ont fait les gens ? Ils ont acheté une deuxième voiture, d'occasion et souvent plus polluante, leur permettant de circuler tous les jours.

On n'en est pas encore là en Franche-Comté, mais le CESR affirme que les conditions sont réunies pour développer l'usage du vélo. Les quelques enquêtes d'opinion qui existent montrent qu'en France, le grand public est sensible au thème de la pollution et plutôt compréhensif vis-à-vis de ces restrictions.

La bicyclette ne résout cependant pas tout. Le côté pratique de la

voiture n'est pas à démontrer. Les propositions du CESR paraissent ainsi plus discutables lorsqu'il s'agit de faire ses courses à vélo. Le moindre objet un peu lourd peut s'avérer très problématique. D'autres détails : les intempéries, l'effort physique. Le transport de enfants pour aller à l'école, la possibilité de se changer sur le lieu de travail.

Bref il ne s'agit pas de prôner le tout vélo, solution sans doute pas plus valable que le tout auto. Mais une répartition plus équitable ferait sans doute pas de mal. Reprenons : tout ce qui restreint l'image de l'automobile est un encouragement à la liberté.

Stéphane PARI.

Ecouter - Convaincre - Agir - Développer

VENTE ET NÉGOCIATION

Après un bac

TECHNIQUES COMMERCIALES

Après un bac + 2

GESTION ET MANAGEMENT

Après un Bac + 2



Institut des Forces de Ventes

MAGESTIC

Institut Supérieur de Formation

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA

Votre passeport pour l'emploi

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Téléphone :

souhaite recevoir sans engagement une documentation sur la formation :

- VENTE ET NÉGOCIATION en 1 an après un bac
 TECHNIQUES COMMERCIALES en 1 an après un bac + 2
 GESTION ET MANAGEMENT en 2 ans après un bac + 2

Coupon information à retourner à Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura BP 377 - 39016 LONS-LE-SAUNIER cedex Tél. 03.84.24.15.76 / www.jura.cci.fr

tive à la voiture



Les déplacements à bicyclette sont très minoritaires en France. Même lorsqu'il s'agit de faire 2 km en ville, la tendance est de prendre sa voiture. Pourtant le vélo est souvent le mode de déplacement urbain le plus rapide.

POLLUTION

Quand le fond de l'air effraie...

Le trafic routier est la cause principale de pollution de l'air en milieu urbain.

Le bulletin mensuel de l'ASQAB (association de surveillance de la qualité de l'air dans l'agglomération bisonnoise et le sud Franche-Comté) faisait état, au mois de novembre, d'un air bon ou assez bon. Une analyse quasiment permanente et donc rassurante. Mais quelques exceptions pointent. Comme cet été : alors que « le seuil de 110 µg/m³ en ozone - sur 8 heures - ne devrait pas être dépassé afin de sauvegarder la santé humaine en cas d'épisodes prolongés de pollution », cette situation s'est produite, au mois d'août dans les quartiers de Besançon (15 fois à Chailluz, 4 à Mégevand, 21 à Planoise et 15 à Palente) et 19 fois à Dole (lieux où se trouvent les capteurs de l'ASQAB). Soyons clairs, la Franche-Comté est loin d'être la région la plus touchée par la pollution. Ailleurs, c'est bien pire. A Paris, une étude menée

entre 91 et 95 montrait que la pollution due à l'automobile accélérera l'installation de maladies respiratoires chroniques chez les enfants. Quand on sait qu'en 1995, la contribution de la voiture atteignait 59 % des émissions d'oxyde d'azote et de monoxyde de carbone, 37 % des gaz carboniques et 13 % du dioxyde de soufre, on mesure son influence. Quand au plomb et au benzène, cancérigène, leurs émissions sont presque essentiellement dues à la circulation routière. Seul point positif, toutes ces émissions, gaz carbonique excepté, ont baissé depuis 1990. Un début de prise de conscience ? L'opération « En ville sans ma voiture », bien qu'elle ne rime pas à grand'chose, a montré l'impact que pourrait avoir une politique beaucoup plus poussée. Pour l'instant, il s'agit pour les villes qui y adhèrent de n'autoriser pendant une journée que les modes de

déplacement non polluants. Les bilans tirés de cette expérience dans diverses villes ont conclu à une baisse immédiate de la pollution atmosphérique - et accessoirement du niveau sonore. Moins anecdotiques, depuis la loi de l'air du 30 décembre 1996, des plans de protection de l'atmosphère ont été mis en place dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants - mais ils n'entrent en jeu que lors des dépassements de seuils de pollution, autant dire qu'il ne s'agit pas de prévention. Plus incitatifs semblent être les plans de déplacements urbains, obligatoires pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants : ils prévoient la diminution du trafic automobile, le développement des transports collectifs, de la bicyclette, de la marche à pied et privilégient les véhicules peu polluants. attendons les résultats. S.P

« Mettre en réseau les acteurs du vélo »

Un entretien avec Emmanuel Boillot, chargé d'étude au Conseil économique et social régional. Pour quelles raisons le CESR s'est-il intéressé au vélo ?

Pour trois raisons essentiellement. Le CESR a dû donner son avis sur des projets d'aménagements urbains et s'est aperçu qu'on ne prenait pas en compte les cyclistes dans les flux de déplacement. D'autre part, la Région va élaborer en 99 le schéma régional des transports collectifs qui doit appréhender la diversité des modes de déplacements. Nous souhaitons que le vélo ne soit pas oublié de ce schéma. Enfin, nous avons dans l'assemblée un militant associatif en faveur des usagers de la bicyclette, François Lachambre, qui, par affinité, a demandé une autosaisine et qui a été le rapporteur de l'étude menée.

Le point de départ était donc défendre les usagers de la bicyclette et non militer pour un développement du vélo, notamment par rapport au problème de la voiture.

Pour ceux qui pratiquent la bicyclette, cette idée là est acquise. Mais on s'est rendu compte aussi qu'en faisant du vélo, il existe pas mal d'endroits où l'on risque sa peau. On s'est dit : est-ce que les collectivités locales en ont conscience ? Ont-elles déjà réalisé des équipements ? L'objectif était de dresser un état des lieux en Franche-Comté, bien avant de faire des propositions concrètes.

Avez-vous eu des surprises ? Beaucoup de bonnes surprises. On ne savait pas que des aménagements spécifiques étaient réalisés dans des villes comme Belfort ou Tavaux. Tavaux compte 5000 habitants et une très grande diversité d'équipements cyclables. On s'est rendu compte que, si le sujet du vélo peut prêter à sourire, beaucoup d'agents et d'élus dans les collecti-

vités locales ont la volonté de prendre en compte les usagers de la bicyclette et d'améliorer les conditions de déplacements. Mais il n'y a pas de mise en réseau des acteurs entre eux.

Par rapport à ce qui existe ailleurs, comment se situe la Franche-Comté ?

Je ne sais pas si on peut comparer. Nous sommes allés à Strasbourg, qui est la ville-phare en la matière. On nous a fait parcourir la ville à vélo : vous pouvez aller d'un coin à l'autre en longeant les canaux, sans rencontrer de voiture, en toute tranquillité. Au centre-ville, il y a des rues réservées aux cyclistes et des endroits où les vélos sont prioritaires. On peut rêver la même chose ici !

Il y a aussi des défauts au vélo. Le froid par exemple. Quand on est allé à Strasbourg, il faisait froid, ce qui n'empêchait pas de nombreux cyclistes de circuler. En général, l'usager de la bicyclette sait se protéger, même sous la pluie. Pour celui qui veut vraiment utiliser son vélo, ni le climat, ni le relief ne sont des obstacles.

Quelles seront les suites de l'autosaisine ?

D'abord, vers la fin avril, il y aura probablement l'organisation d'une journée sur le thème du vélo, qui aura pour objet de convier les acteurs concernés à confronter leurs points de vue et avancer sur une mise en réseau. Ensuite, il faudra que les travaux servent à une réflexion régionale et aboutissent à des propositions et appuis aux collectivités locales qui veulent mettre en place une politique vélo. Enfin ces premiers contacts pourront être suivis de nouvelles réunions pour se rendre compte de l'effet des propositions, des améliorations des relations entre usagers et aménageurs, de nouveaux éléments à aborder. Nous-mêmes assurons, en interne, le suivi des propositions que l'on a faites.

TAVAUX Des collégiens adeptes de la bicyclette

A Tavaux, près de la moitié des élèves du collège Vernaux utilisent la bicyclette, ce qui correspond à la quasi totalité de ceux qui habitent la commune. Un cas d'école souligné par François Lachambre dans son rapport et un indice que l'utilisation de la bicyclette dépend d'une politique volontariste. Car c'est l'ensemble de la ville qui est à citer en exemple. Alors qu'elle n'est pas particuliè-

rement aux prises avec les problèmes de la voiture, sa municipalité a décidé de promouvoir ce type de déplacements, avec un réseau d'itinéraires cyclables desservant le collège mais aussi le site Solvay. Bandes cyclables, dessertes en site propre, carrefours avec passages spécifiques ont rencontré un rapide succès. L'offre ayant créé la demande...

En bref

● **USAGERS** - la fédération française des usagers de la bicyclette regroupe des associations dont l'objectif est de promouvoir le vélo en tant que moyen de déplacement non polluant, non gaspilleur d'énergie, silencieux et générateur de bien-être physique. Elle compte actuellement environ 80 associations membres en France. Parmi elles, trois associations d'usagers francs-comtois : l'Association des usagers de la bicyclette à Besançon (13 rue Charles Nodier, 03.81.81.27.26), Véloxygène 90 à Belfort (centre culturel et social Belfort-nord, avenue des frères Lumière, 03.84.26.04.64) et Vélocité, Pays de Montbéliard à Audincourt (2 rue Jeanne d'Arc).

● **REVUE** - la FUBicy publie «Vélocité», revue du cycliste urbain bimestrielle (5 numéros par an) que l'on peut commander à son adresse (FUBicy, 4 rue Brûlée, 67000 Strasbourg, 03.88.75.71.90) ou consulter au Conseil économique et social de Franche-Comté, 4 square Castan, à Besançon (03.81.61.62.90). Elle s'adresse aux usagers et association mais aussi aux élus et techniciens en charge des politiques et aménagements cyclables.

ASSOCIATION DES USAGERS DE LA BICYCLETTE

Dany Laurent : «Il faut réduire la place de la voiture»

Il est vice-président de l'association des usagers de la bicyclette à Besançon.

«Qu'on ne me parle pas de la pluie ou du froid alors que les records d'utilisation de la bicyclette sont enregistrés aux Pays-Bas ou au Danemark !». Au sujet du vélo, Dany Laurent est intarissable. En tant qu'usager et en tant que citoyen

Cycliste, il vous dit «le plaisir et le sentiment de liberté qu'il y a à circuler à vélo, à pouvoir s'arrêter à tout moment et discuter avec une connaissance croisée ici ou là, à être à l'air plutôt qu'enfermé dans une voiture à s'énervé parce que ça n'avance pas». Le citoyen, lui, est plus remonté. A propos de politique des transports urbains notamment. Après 8 ans au sein de l'association des usagers de la bicyclette, il s'étonne encore de ce qui est et se désolé en pensant à ce qui pourrait être. N'arrivant pas à comprendre, par exemple, que pour résoudre les problèmes de la voiture dans les

centres-villes, certaines municipalités continuent à vouloir augmenter le nombre de places de stationnement. «Ca ne mène à rien. Les villes qui arrivent le mieux à résoudre les problèmes liés aux encombrements, sont celles qui réduisent la place de la voiture, pas celles qui courent après l'automobile ! Plus on crée de parkings et plus on en a besoin. C'est une course désespérée et ça coûte cher!». L'AUB est née en 90 à la suite de l'aménagement de la quatre voies à l'entrée ouest de Besançon, qui n'avait pas pris en compte les cyclistes. «Besançon n'est qu'un exemple, mais en l'espace de 10 ans les choses se sont aggravées. Le trafic automobile y augmente de 3 % chaque année». Sans demander des aménagements à tout va, il ne comprend pas les pistes cyclables mal placées ou discontinues, les chaussées que l'on rétrécit en multipliant les îlots centraux qui assurent plus de



Circuler à Besançon : de moins en moins facile quand le trafic automobile augmente de 3 % par an.

sécurité aux piétons mais sans contrepartie pour les cyclistes. «Pour nous cela devient des coupe-gorges. Les automobilistes ne peuvent doubler les vélos à ces endroits, soit ils se retrouvent derrière, soit ils accélèrent pour tenter de passer avant, soit ils sont obligés de ralentir. Ce qui développe plus l'agressivité que l'esprit de tolé-

rance». A son avis ce n'est de toutes façons pas par à-coups que le problème sera réglé. «Il faut faire un vrai choix, avec un projet cohérent. Associer transports en commun et vélo ne peut être que positif à tous points de vue». Pour faire bref : c'est plus de sécurité, plus de convivialité, moins de pollution.

S.P.

Pas de prise de tête !

Pour 14,27 euros/mois* j'ai une vraie mutuelle : Prisma Horizon

* Exemple jusqu'à 25 ans inclus, soit 95 F/mois (sur la base de 1 euro = 6,659 F)



Prix garanti jusqu'à l'an 2000 !

MUTUELLES PRISMA

1^{er} groupement de mutuelles en Franche-Comté
110 000 personnes protégées.

mutuelle bisontine

27, RUE CL. POUILLET
25011 BESANCON CEDEX

mutuelle du haut-doubs

1, RUE NEUVE
25000 MORTEAU

mutuelle de montbéliard

3 RUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE
QUARTIER VELOTTE
25200 MONTBELIARD

mutuelle M.D.I. 39

2, RUE DU SOLVAY BP 516
39004 LONS-LE-SALINIER CEDEX



mutuelle M.D.I. 90

8, RUE GAMBETTA BP 289
90005 BELFORT CEDEX

PRISMA APPEL LOCAL
N° Azur 0 801 81 25 25

Coupon à remettre ou à renvoyer à votre mutuelle la plus proche de votre domicile.

TOPO - 12/98

Oui, je désire recevoir de plus amples renseignements sur les garanties de la mutuelle.

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

Sur simple présentation de ce coupon, votre mutuelle vous remettra personnellement un convertisseur Euros-calculatrice.

Conformément à l'article 27 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous avez un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

POSITION

Des arguments en faveur du vélo urbain

La Fédération des usagers de la bicyclette a recensé 15 avantages principaux au développement de la «petite reine» en ville.

Ils sont innombrables, mais pas toujours bien connus. En voici quelques-uns :

Le vélo contribue à réduire les nuisances - bruit et pollution (les petits trajets en voiture sont les plus polluants parce qu'effectués à moteur froid). Le cycliste respire moins de polluants que l'automobiliste, il échappe aux embouteillages et se situe au-dessus des polluants qui stagnent pour la plupart au ras du sol.

Le vélo est créateur d'emplois : en réduisant leurs frais de déplacement, les cyclistes améliorent leur pouvoir d'achat ; quand on n'a plus de moyens, on peut se permettre d'acheter des services et pas seulement des biens.

L'usage du vélo contribue à réduire les inégalités sociales, en permettant à tous d'être plus mobile à peu de frais.

Le vélo consomme peu d'espace : l'espace à l'arrêt (stationnement) et l'espace en mouvement (sur la chaussée). Au total et en moyenne, il ne consomme pas plus d'espace qu'un passager dans un bus circulant dans un couloir bus. En libérant l'espace urbain, le

vélo améliore l'accessibilité des centres villes et favorise leur revitalisation.

Le vélo favorise les petits commerces plutôt que les grandes surfaces. En un temps donné, un consommateur à vélo peut fréquenter successivement bien plus de commerces qu'avec tout autre mode.

Le vélo améliore la santé publique. Il augmente l'espérance de vie, et cela malgré un risque d'accident un peu plus élevé. Il développe la motricité et le sens de l'équilibre.

Le vélo est un mode beaucoup moins risqué que l'on croie (le risque réel est bien moindre que le risque perçu). En ville, pour un risque 1 en voiture, le risque à vélo est de 1,5 à 2, le risque en vélomoteur de 10 à 15 et le risque à moto supérieur à 50.

Le vélo génère peu de danger pour les autres grâce à sa faible inertie (au contraire de la voiture dont l'inertie est 40 fois supérieure à vitesse double).

Le trafic cycliste contribue à modérer la circulation, ce qui rejait sur la sécurité de l'en-

semble des usagers de la rue.

Le vélo est un mode de déplacement à la fois individualiste et convivial. Il correspond aux tendances individualistes de notre époque, tout en permettant aux usagers de se parler.

Le vélo n'est pas plus fatiguant que la marche. Pour la même dépense d'énergie, on franchit environ 3 fois plus de km.

Le coût d'une politique cyclable est faible. Dans un contexte de rareté des fonds publics, c'est un avantage non négligeable.

Le vélo est un mode complémentaire des transports collectifs. S'il existe une certaine concurrence sur courtes distances, la complémentarité est évidente sur longues distances. Surtout, ces deux modes ont besoin d'une limitation de la circulation automobile pour se développer.

La solution vélo + transports en commun est plus attractive et moins chère qu'une solution tout transports en commun. Le vélo est le complément indispensable d'une politique favorisant les transports publics.

TEMOIGNAGE « Se rendre au bureau à vélo donne la forme »

Opter pour le vélo lors des déplacements domicile - travail n'est pas évident lorsqu'on est habitué au confort de l'automobile. Certains le font pourtant, à l'image de Norbert Duprey qui, depuis 96, se rend au bureau à bicyclette pendant une bonne partie de l'année. Chaque jour, sauf entre novembre et mars pour éviter le froid et la nuit, il parcourt 18 km le matin et autant le soir entre Champoux et Besançon.

«Mais, précise-t-il, c'est beaucoup plus facile lorsqu'on exerce une activité sédentaire et qui n'occasionne pas de dépenses physiques. J'ai également l'avantage de pouvoir me changer sur mon lieu de travail. Donc la pluie ne me dérange pas, d'autant que je suis équipé. Je mets environ 40 minutes pour faire le trajet à bicyclette contre 35 en voiture, car en ville, le vélo fait gagner beaucoup de temps, même en respectant la signalisation. J'ai commencé à prendre cette habitude parce qu'un médecin m'a conseillé de faire de l'exercice. Avec ce système, j'en fais sans «perte de temps», sans empiéter sur mon temps libre. Parce que lorsqu'il faut prendre son vélo pour faire un tour le week-end, on n'a pas toujours le temps ni le courage, il faut parfois se forcer... Finalement, ça me donne une activité physique régulière et cet entraînement m'a même permis de participer aux 6 heures de Montferand où j'ai terminé 18e. Il y a 10 ans, je n'aurais jamais pensé rester 6 heures de suite sur une selle ! Autre avantage à me rendre au bureau à vélo : je me sens plus en forme et plus dynamique que lorsque je prends ma voiture. On évacue



plus facilement le stress qu'en restant enfermé dans un véhicule. Et puis entre cyclistes, une certaine fraternité s'installe, on croise toujours les mêmes personnes et à force, on se connaît. Il peut s'instaurer également une sorte d'esprit de compétition, mais qui reste sain, ce n'est pas du tout l'agressivité que développe la voiture.

Mon trajet comporte deux zones : de Champoux à l'entrée de Besançon, c'est une véritable bouffée d'oxygène, même si depuis l'ouverture de l'entrée d'autoroute à Marchaux, il y a une nette augmentation du trafic.

Ensuite, en ville, on sent la pollution, les efforts sont plus durs car on est un peu «asphyxié». Il y a aussi très peu d'aménagements cyclistes et il faut une attention permanente. Pourtant, encourager la circulation des bicyclettes permettrait d'améliorer nettement la fluidité de la circulation...»

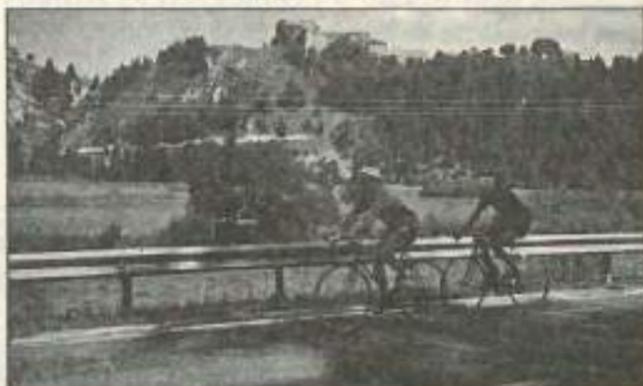
LOISIRS

A bicyclette, un tourisme différent

Le vélo ne concerne pas seulement la ville. De plus en plus de véloroutes et voies vertes favorisent le cyclotourisme.

Nantes et Budapest reliés par une véloroute continue, c'est peut-être pour bientôt, à condition que la Franche-Comté y mette du sien. «Il faut savoir que pour cet itinéraire, Les Pays de la Loire et le Centre ont terminé leur aménagement et que la Bourgogne a admis le fait de les réaliser prochainement, souligne Emmanuel Boillot, du CESR. A l'est, tout est prêt entre Mulhouse et Budapest. Il serait dommage que la Franche-Comté soit le chaînon manquant».

En France, on parle de 7000 km d'axes aménagés dans les prochaines années, véloroutes ou voies vertes. Sécurisées, continues, fléchées, les premières favorisent le tourisme à vélo, un tourisme différent fait de pratiques moins «planifiées», où l'on s'arrête plus facilement et plus fréquemment, au hasard de la route. Elles empruntent des itinéraires en site propre ou des routes tranquilles, permettent



théoriquement de traverser les villes dans de bonnes conditions et sont parsemées de points de ravitaillement, d'hébergement, de réparation. Les voies vertes ont une vocation plus locale, même si certaines sont des tronçons de véloroutes. Ouvertes à toute circulation non motorisée, elles desservent des pôles d'intérêt culturel et touristique, des équipements scolaires ou récréatifs, des centres commerciaux, des gares... Ces aménagements

sont pour l'instant moins développés en France qu'à l'étranger et notamment dans le reste de l'Europe où des réseaux denses existent un peu partout (le programme Eurovélo a d'ailleurs été mis en place pour généraliser un réseau couvrant tout le continent). Même si les choses changent : depuis l'an dernier, il existe une association française de développement des véloroutes et des voies vertes.

S.P.

En bref

● **COVOITURAGE** - dans l'idée de promouvoir tous les systèmes permettant de diminuer les effets de la pollution par les gaz d'échappement, le ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement soutient le covoiturage, par l'intermédiaire de son site Internet. Ce dernier abrite donc désormais des annonces de covoiturage à consulter sur www.equipement.gouv.fr (rubrique Route).

● **SÉCURITÉ ROUTIÈRE** - pour mieux protéger les 20 millions de cyclistes français, mais aussi promouvoir l'usage du vélo, un décret du 14/9/98 a modifié plusieurs règles du code de la route. Dorénavant, les pistes et bandes cyclables sont exclusivement réservées aux cycles non motorisés à deux ou trois roues (sauf autorisation explicite de la police). En contrepartie, le maire peut obliger les vélos à utiliser les pistes cyclables. Les cycles peuvent circuler dans les zones piétonnes sauf décision contraire du maire, à condition de rouler au pas et de ne pas gêner les piétons. Les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à rouler sur les trottoirs aux mêmes conditions. Ils devront s'équi-

per à l'avant d'un dispositif blanc réfléchissant. Lors du dépassement d'un vélo en rase campagne, les automobilistes devront laisser un espace de 1,5 mètre au lieu d'un mètre précédemment. Enfin, tout maire a le droit d'installer aux carrefours des feux de signalisation décalés et distincts pour les cyclistes et les automobilistes. Il peut aussi aménager un espace avant ces feux permettant aux vélos de se placer devant les voitures.

● **DANUBE** - en matière de tourisme à vélo, une étude de l'Agence française d'ingénierie touristique, citée par le CESR dans son rapport, souligne l'exemplaire réussite des réalisations le long du Danube. La véloroute Donau Radweg s'étend actuellement sur 1000 km entre Ulm et Budapest. Elle offre de multiples services (hébergement, infos touristiques, location de vélos, réparation, bacs pour traverser le fleuve...) ainsi qu'un train spécial adapté au transport des vélos, le Radtramp. En 1995, la fréquentation de la véloroute atteignait 110 000 cyclistes. Chiffre d'affaires engendré : 286 millions de francs.

MONTBÉLIARD

Opération de solidarité scolaire pour le Sénégal

Elle est menée depuis la rentrée 98 par l'association Jeunesse, la MJC Centre Image et l'inspection départementale de Podor.

Des jeunes de Jeunesse se sont rendus plusieurs fois à Podor dans le cadre d'un projet humanitaire. Un site Internet y a été installé et a permis, depuis, de nombreux échanges entre les jeunes montbéliardais et sénégalais : échanges télématiques et physiques, puisque l'été dernier, 7 représentants du Sénégal sont venus en France. Les jeunes sénégalais ont pu constater sur place que les écoles délabrées manquaient cruellement de fournitures, ce qui entraîne un manque de motivation des enseignants et ne facilite pas leur travail.

C'est pourquoi l'association Jeunesse a décidé en collaboration avec la MJC Centre Image de récolter du matériel scolaire, cahiers, stylos, craies, feuilles, règles... qui sera acheminé par container à l'inspection départementale de Podor. Ce matériel sera ensuite distribué dans les écoles les plus démunies.

Plusieurs établissements scolaires ont pu participer à cette opération et découvrir l'exposition tournante, constituée de



Photo Faissal Talha, MJC Centre Image.

photos, d'un site Internet et d'un film documentaire d'une trentaine de minutes sur l'éducation au Sénégal. Cette exposition sera visible au BIJ de Montbéliard du 4 au 23 janvier 1999. Faissal Talha, de Jeunesse, sera présent les mercredis pour donner plus

d'informations sur cette opération et sur l'expo. Les jeunes qui le souhaitent pourront également déposer du matériel scolaire.

Renseignements complémentaires au BIJ, centre des Alliés, 25200 Montbéliard (03.81.99.24.15).

DÉPARTEMENT Hébergement d'urgence, adresses utiles

La Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales a mis à jour les informations utiles aux personnes sans abri dans le Doubs. Un document mis à disposition du public dans des lieux tels que services sociaux, gares, mairies; associations recense les adresses des lieux d'accueil, d'information ou de soins :

- A Besançon, CCAS (9 rue Picasso), Secours catholique (14 rue d'Alsace), buanderie de St-Ferjeux (1B rue de la Pelouse), Boutique accueil de jour (17 avenue Cusenier), Médecins du monde (5 rue Lecourbe), abri de nuit des Glacis (9 rue des Glacis).
- A Montbéliard, CCAS (11 rue Ravel).
- A Sochaux, foyer AMAT (rue des Sablières).
- A Pontarlier, CCAS (3 rue Renée Rognon), Secours ca-

tholique (7 rue Notre-Dame), Croix Rouge française (caserne Marguet, place Panier), abri de nuit (place Panier).

- A Morteau, CCAS (6 rue Barral), Centre médico-social (7 rue Frainier), abri de nuit (la Cure, place de l'Eglise), hôpital (place Leclerc).

- A Baume-les-Dames, mairie (rue de la République), Presbytère (12 Grande rue), abri de nuit (12 Grande rue).

- A Ornans, Mairie (26 rue Pierre Vernier), Emmaüs (03.81.62.40.30).

- A Maiche, SIAS (7 chemin de la Rasse), centre médico-social (17 rue du Mont).

La DDASS rappelle qu'il existe un numéro d'urgence pour l'information aux personnes sans-abri (le 115, gratuit) et deux autres numéros utiles : le 15 pour le SAMU, le 17 pour la gendarmerie.

En bref

● **MÉTIER D'ART** - dans le cadre de son action professionnelle, le Rotary club de Besançon Boucle organise le prix du travail manuel, concours ouvert à des candidats d'origines diverses et résidant dans les cantons de Besançon et périphériques. Les œuvres présentées, où le travail de la main est prépondérant, devront être reconnues de pure création de leur auteur. Dépôt des candidatures jusqu'au 15 janvier. Il est possible d'obtenir des dossiers d'inscription auprès de Serge Vienney, club Rotary Besançon Boucle (03.81.65.27.50 ou 03.81.53.12.33) et Emile Ney, Métiers d'art en Franche-Comté (03.81.40.08.08).

● **RADIO CAMPUS** - la radio étudiante de Besançon a de nouveau obtenu une autorisation temporaire d'émettre sur 102.4 FM (du 7/11/98 au 7/5/99). La grille de programmes 98/99 propose plus d'infos pour les étudiants et une couleur musicale plus orientée vers les musiques actuelles (musiques électroniques, hip hop...). Les étudiants qui souhaitent découvrir ou participer à cette radio (qui manque de voix féminines) peuvent prendre contact au local de la radio, bâtiment A du

CROUS sur le campus de la Bouloie (03.81.48.95.79).

● **RADIO** - RCF Besançon propose tous les mardis à 19 h 15 l'émission «Forum jeunes» à l'intention des 15 - 25 ans. Fréquence : 87.6 FM à Besançon, 88 FM à Vesoul et 94 FM à Pontarlier.

● **UNIVERSITÉ OUVERTE** - à Besançon, l'Observatoire propose régulièrement des conférences gratuites (le samedi à 14 h 30, 41 bis avenue de l'Observatoire). Prochains rendez-vous : le 9 janvier, Philippe Rousselot (maître de conférences à l'Université de Franche-Comté) parlera du soleil et le 6 février, Françoise Suagher (présidente de l'association astronomique de Franche-Comté) interviendra sur «Soleil noir en 1999». Tél. 03.81.66.69.44.

● **SOUTIEN SCOLAIRE** - l'association «Coup de pouce» à Besançon regroupe des étudiants qui donnent des soutiens dans toutes les matières, du CP à la terminale. Depuis peu, elle dispose de locaux au 10 avenue Fontaine Argent apte à recevoir les jeunes qui ont besoin d'aide scolaire. Renseignements de 16 h à 20 h au 03.81.80.97.13.

JEUNESSE ET SPORTS Brevet de surveillant de baignade

Les personnes qui souhaitent assurer la surveillance des baignades en Centre de vacances et de loisirs doivent posséder le Brevet de surveillant de baignade. La Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports de Besançon propose deux sessions de cet examen à Besançon, les lundis 29 mars et 31 mai. Ces sessions sont réservées exclusivement aux personnes domiciliées dans le départe-

ment du Doubs. Pour obtenir le contenu des épreuves, les candidats éventuels doivent faire parvenir une enveloppe timbrée à 3,00 F et libellée à leurs nom et adresse à :

Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports, 27 rue Sancey, BP 1983, 25020 Besançon cedex en précisant bien «service BSB». Les dossiers sont à déposer pour le 28 février au

plus tard (pour la session de mars).

Pour tout renseignement concernant cet examen, contacter Sandrine Penin au 03.81.41.26.27.

D'autre part, un stage de préparation à l'examen pourrait être proposé par Profession sport 25 pendant les vacances de février (coordonnées, 93 rue de Chalezeule, 25000 Besançon, 03.81.88.35.35).

HOROSCOPE 99

Vacances... Voyages : que vous réserve l'année à venir ?

Toutes les prévisions dans votre supplément 32 pages.

GRATUIT AVEC

L'EST REPUBLICAIN



PARUTION MERCREDI 13 JANVIER

ACTIVITÉ

Guide et moniteur de pêche sportive

Guide ou moniteur de pêche sportive, est-ce réellement un métier ? Quelques professionnels essaient de transmettre leur savoir, mais il s'agit avant tout de passionnés.

La pêche est une activité solitaire et transmettre ses techniques ou montrer les coins les meilleurs n'est pas encore dans les habitudes des pêcheurs français, même si la tendance est au développement du tourisme-pêche.

Le Jura est un département représentatif, très attractif pour les pêcheurs avec 2100 km de cours d'eau et 2400 ha de plans d'eau. Environ 16 700 cartes de pêcheurs annuelles ont été vendues en 1997 et 1736 cartes de pêcheurs vacances. Mais la pratique de la pêche accompagnée par un guide n'est pas encore courante en France alors qu'elle est très développée en Irlande par exemple. A l'étranger, il y a déjà eu une prise de conscience du rôle du tourisme pêche comme générateur de retombées économiques et écologiques. Et ce sont elles qui permettront de rentabiliser, sur le plan économique, les investissements consentis pour la protection de l'eau.

En France, les moniteurs diplômés d'Etat sont environ une cinquantaine dont seulement une dizaine en activité. Dans le Jura, il y a deux guides et un moniteur : la concurrence n'est pas forte mais les débouchés sont seulement en train d'apparaître. Pour faire de cette activité de patience et d'observation un métier, il faut surtout déployer beaucoup d'énergie et faire preuve d'une grande motivation.

Les guides et les moniteurs de pêche n'ont pas les mêmes fonctions : les guides emmènent les pêcheurs découvrir des sites intéressants et les moniteurs enseignent les techniques ou la pratique de la pêche à des débutants et rien



Apprendre à pêcher, c'est transmettre une passion et un savoir-faire.

n'empêche de cumuler les «deux casquettes». En France, trois écoles forment les guides (dont une à Ornans, dans le Doubs) et une autre délivre les brevets d'Etat de moniteur de pêche.

Les pêcheurs réguliers ne voient pas toujours d'un bon oeil les guides qui amènent les touristes dans leurs «bons coins», ni les moniteurs qui, par leur activité, font augmenter le nombre de pêcheurs. Mais c'est une idée reçue qui doit disparaître au profit d'une autre : la pêche et les bons pêcheurs favorisent la protection du réseau hydrographique. En effet, développer le tourisme pêche ou créer des écoles de pêche permettent de prendre

conscience de la fragilité de l'environnement et donc de la nécessité de le respecter. Le cadre naturel étant ainsi protégé, les pêcheurs viendront de loin pour profiter d'un cadre idéal.

Guides et moniteurs dans le Jura : Pierre-Emmanuel Aubry (10 rue de Paradis, 39150 Les Planches-en-Montagne, tél./fax, 03.84.51.56.82.) ; Marcel Chaumien, rue de la Poste, 39800 Bersaillin (03.84.25.92.02) ; Alain Tournier (possibilité de le contacter en laissant message au 03.84.47.26.50).

Autre contact : Office du tourisme du Haut-Jura : 03.84.33.08.73.

HABITAT Une nouvelle aide pour les jeunes locataires

Prendre un logement engage de nombreux frais et demande bien souvent d'avoir recours aux parents ou amis pour les diverses garanties nécessaires alors que l'on souhaiterait justement pouvoir être un peu plus autonome et «voler de ses propres ailes». Dans ce domaine, le Centre interprofessionnel du logement du Jura (CILJ) peut aider les moins de 30 ans à la recherche d'un logement locatif qui ont un lien avec le secteur privé.

Si vous êtes en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée en formation alternée, en contrat de qualification ou d'orientation, en stage d'accès à l'entreprise ou encore demandeur d'emploi, le CILJ peut vous avancer sans frais un à deux mois de dépôt de

garantie (caution) sous la forme d'un prêt à court terme de 0 % et mettre en place une caution en garantie du paiement des loyers pour une durée de 36 mois et couvrant un montant de 9 mois de loyers et charges impayés.

Vous pouvez vous renseigner ou retirer un dossier de demande de financement auprès d'Info Jeunesse Jura, de votre entreprise (prenez contact avec le responsable du 1 %) ou auprès du CILJ (49 rue du Commerce, BP829, 39008 Lons-le-Saunier, 03.84.24.90.64).

NB : L'Etat et l'Union d'économie sociale pour le logement (UESL) ont signé le 14 mai 97 une convention destinée à favoriser le logement des jeunes.

PRÉSENTATION Nouvelle plaquette « Est-ce l'impasse ? »

En complément de la carte individuelle et de l'affiche, Info Jeunesse Jura, avec le groupe de coordination des actions de prévention en direction des ados du Jura, vient de réaliser une nouvelle plaquette individuelle en trois volets. L'objectif est de faire connaître les lieux d'écoute et favoriser leur accès aux jeunes en situation de mal-être. Sur un seul support sont répertoriés les coordonnées des structures du Jura et les numéros verts nationaux dans le domaine de la prévention santé-jeunes. D'un format de poche, ce document peut être aisément glissé dans un portefeuille.

La plaquette favorise également une cohérence des infos livrées aux jeunes et aux parents par les structures jurassiennes concernant l'accueil, l'accompagnement des adolescents en souf-

rance. D'aspect attractif, la plaquette incite à faire les démarches pour parler de son mal-être et être acteur de sa vie.

Eu égard aux nombreux contacts pris auprès des organismes mentionnés dans la première carte individuelle, nul doute que cette nouvelle plaquette va entraîner de multiples appels. C'est en multipliant ce type d'actions que l'on encouragera les jeunes à se confier et éviter des situations dramatiques de souffrance dues à un mutisme, un isolement. «Ca va mieux en le disant», encore faut-il savoir à qui s'adresser. «Est-ce l'impasse ?» est diffusée par les infirmières et associations sociales scolaires, aux élèves de la 4e à la Terminale, dans le réseau Info Jeunesse du Jura et les structures d'accueil jeunes.

En bref

● **LA MAISON DE L'HABITAT** - elle regroupe désormais le CAL, le CODAL, le CDHR et l'ADIL au 32 rue Rouget de Lisle à Lons-le-Saunier.

● **FORMATION EN ALTERNANCE** - gestion des petites entreprises rurales à la Maison familiale de Salins-les-Bains. Conditions : être âgé de 20 ans minimum,

avoir une expérience professionnelle et un niveau V. Quelques places sont encore disponibles. Renseignements : MFR du Jura : 03.84.72.73.92.

● **TREMPLIN DÉPARTEMENTAL EUROCHÉENNES** - finale le 16 janvier au Boeuf sur le Toit (Lons). Renseignements, MJC : 03.84.24.44.92

Ecouter - Convaincre - Agir - Développer

03.84.24.15.76

VENTE ET NÉGOCIATION

Après un bac

TECHNIQUES COMMERCIALES

Après un bac + 2

GESTION ET MANAGEMENT

Après un Bac + 2



Institut des Forces de Ventes



Institut Supérieur de Formation

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA

Votre passeport pour l'emploi

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Téléphone :

souhaite recevoir sans engagement une documentation sur la formation :

- VENTE ET NÉGOCIATION**
en 1 an après un bac
- TECHNIQUES COMMERCIALES**
en 1 an après un bac + 2
- GESTION ET MANAGEMENT**
en 2 ans après un bac + 2

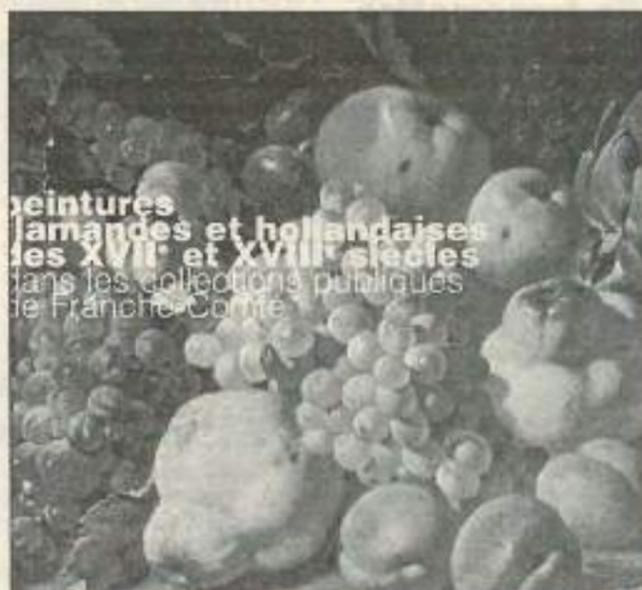
Coupon information à retourner à Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura BP 377 - 39016 LONS-LE-SAUNIER cedex Tél. 03.84.24.15.76 / www.jura.cci.fr

EXPOSITION

Peintures flamandes et hollandaises à Gray et Dole

En même temps que le musée de Dole, le musée Baron Martin accueille cette expo d'œuvres issues des collections publiques de la région.

C'est une exposition de portée régionale, et même plus : «Peintures flamandes et hollandaises des XVII^e et XVIII^e siècles dans les collections publiques de Franche-Comté» résulte en effet d'une association des musées franc-comtois, unis pour le plus grand plaisir des amateurs d'art. Elle est pour l'instant présentée jusqu'au 28 février au musée des beaux-arts de Dole et au musée Baron Martin de Gray. Plus tard, elle sera reprise à Besançon et partiellement à Lons, Montbéliard et Pontarlier. Pour l'heure, c'est une bonne occasion de découvrir le musée Baron Martin de Gray, dont la richesse des collections et le cadre qui les abrite (24 salons du XVIII^e siècle) ont déjà surpris plus d'un visiteur, eu égard à la taille de la ville. Ainsi, pour s'en tenir au thème de l'expo, le musée de Gray doit à l'action de deux mécènes, Edmond Pigalle et Albert-Pomme de Mirimonde d'avoir reçu une quinzaine de tableaux. Parmi eux, le «Portrait de jeune homme au chien» de Jacob van Loo, «Les Ennemis des serpents» de Jan van Kessel, «Le



Peintures flamandes et hollandaises des XVII^e et XVIII^e siècles dans les collections publiques de Franche-Comté

Vidrecome à la guirlande de fruits» de Smits, «l'Auberge au bord de l'eau» de Klaes Molenaer ou la «Couronne de fleurs» de Jan Brueghel II dit le Jeune. Musée Baron Martin, 6 rue Pigalle, 70100 Gray (03.84.64.83.46). Musée des beaux-arts de

Dole, 85 rue des Arènes, 39100 Dole (03.84.79.25.85). A noter : à l'occasion de cette manifestation, la Région de Franche-Comté et la Réunion des musées nationaux publient un magnifique catalogue de près de 300 pages consacré au thème de l'exposition.

TOURISME Quarante-deux sites à découvrir

La nouvelle brochure Tourisme groupe 99 proposée par le Comité départemental de tourisme de Haute-Saône met en évidence la richesse et la diversité des découvertes naturelles, architecturales, culturelles, gastronomiques ou techniques que compte la Haute-Saône. En présentant l'intégralité de l'offre haut-saônoise (sites à voir mais aussi hébergement et propositions de circuits de 1 à 4 jours), il donne autant d'idées d'excursions pour les associations, comités d'entreprises, clubs de troisième âge et autres groupes de toute sorte. Au fil des 60 pages, sont présentées les évidences, chapelle de Ronchamp, châteaux divers, Pesmes et Fondremand, cristallerie de Passavant-La Rochère ou Maison de la négritu-

de et des droits de l'homme de Champagny récemment sous les feux de l'actualité à l'occasion de l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Mais d'autres propositions sont plus méconnues : écomusée du pays de la cerise à Fougerolles, Maison forte de Sorans (XV^e siècle), musée de sculptures et peintures Morice Lipsi à Rossey ou musée national esperanto de Gray. Sans compter une nouveauté, une journée découverte des retables, dont la Haute-Saône est riche : datés pour la plupart du XVIII^e siècle, réalisés par des artistes de haut niveau, ils sont commentés, dans le cadre de cette excursion, par une guide conférencière qualifiée. Renseignements : Maison du tourisme (Vesoul), 03.84.97.10.70.



En bref

● **HUGUES LECLERE** - un pianiste reconnu sur la scène internationale qui donne un récital consacré à des pages du piano romantique et moderne (œuvres de Mozart, Beethoven, Bartok, Debussy et Liszt) le 23 janvier à 20 h 30 à l'espace Molière de Luxeuil (16 avenue des Thermes, 03.84.40.57.28).

● **CONCERT** - Marielle Nordmann (harpe) et l'Ensemble Metamorphosis interprète des œuvres de Vivaldi, Bruch, Debussy, Escaich et Bizet le 23 janvier à 20 h 30 au Thév'.

● **BUFFO** - ce clown et poète est une création de Howard Batten, auteur («Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué») et comédien qui promène depuis 1974 l'habit de ce personnage lunaire adepte du violon et désormais

du piano. Le 29 janvier à 20 h 30 au Thév'.

● **ROMAIN DIDIER** - Grand prix du disque de l'Académie Charles Cros 1997, ce chanteur sera en concert le 2 février prochain à Lure, centre François Mitterrand (renseignements, 03.84.30.33.42).

● **TOURISME** - la Route du bois qui couvre la totalité du massif vosgien a été ouverte en décembre. Recensant, le long de son tracé (neuf circuits de 25 à 80 km), les sites naturels, le patrimoine, les entreprises, la formation et les réalisations liées au bois, elle concerne le nord de la région, puisqu'elle comprend une liaison Belfort - Giromagny et une autre Belfort - Lure - Fougerolles puis Remiremont.

CINEMA Des amis des cinéphiles

«Si vous êtes seul(e) et que vous hésitez à sortir ou si vous ne possédez pas de véhicule... téléphonez-nous, nous trouverons toujours une solution pour que vous puissiez assister aux films que nous vous proposons». Ce message de la lettre des amis du cinéma de décembre illustre bien la convivialité dont fait preuve cette association de cinéphiles, dont les

réunions de programmation sont ouvertes à toutes personnes intéressées. L'activité régulière de l'association, c'est la diffusion de film d'auteurs, à raison d'un par semaine au Ciné 70 (Vesoul). Sous réserves, la semaine du 7 au 12 janvier sera ainsi consacrée au nouveau film de Robert Guédiguian (auteur de «Marius et Jeanette»), intitulé «A la

place du cœur». Prochainement l'association annonce également une programmation étudiée particulièrement pour les «jeunes amis du cinéma». En attendant, il est possible de consulter la programmation sur le répertoire de l'association (03.84.76.33.67), celui de Ciné 70 (08.36.68.70.24) ou sur minitel, 3615 Ciné 70.

Le plan national d'action pour l'emploi : proposer un "nouveau départ"

Le PNAE organise pour la France le dispositif de prévention face aux risques de chômage de longue durée décidé au niveau européen lors du conseil européen du Luxembourg. Toute personne atteignant une certaine durée d'inscription doit se voir proposer un "nouveau départ", c'est-à-dire un entretien qui débouche sur une proposition concrète, proposition dont on doit suivre la réalisation et susciter les résultats.

Il s'adresse à un public bien spécifique :
- les jeunes au cours de leur sixième mois de chômage ;
- les adultes au cours de leur deuxième mois de chômage ;
- les demandeurs d'emploi touchés par l'exclusion : jeunes chômeurs depuis plus d'un an, adultes chômeurs depuis plus de deux ans, bénéficiaires du R.M.I.
On y trouve quatre grands types de propositions et de suivi :

- un appui ponctuel : proposition d'offres d'emploi, atelier de recherche d'emploi, prestation d'évaluation, bilan de compétences ;
- un accompagnement pour l'emploi, avec l'objectif de réussir l'accès à l'emploi ou de définir son projet ;
- un parcours vers l'emploi incluant souvent un appui social et mettant en œuvre différentes mesures (CES, CEC, insertion par l'activité écono-

mique, appui social individualisé, etc...) Ce plan d'action sur cinq ans concernera bien sûr au premier chef l'ANPE, mais aussi tous ses partenaires.



THÉÂTRE

« Splendeur et Lassitude du Capitaine Marion Déperrier Epopée en deux Epoque et une Rupture »

Une création présentée au théâtre Granit, en janvier.
L'œuvre d'un jeune auteur, Jean-Lambert-wild.

« Si une part très importante de ma constitution d'être humain est le fruit de cet enfouissement que fut la guerre de 14-18, si mon âme est retournée et marquée comme le sont les champs où s'est vécue cette tragédie, il m'est tout à fait impossible de parler d'une guerre que je n'ai pas vécue. Je peux seulement en percevoir l'esprit. A ce jour, je n'ai vécu aucune guerre, mais elles m'ont toujours entouré, restant pour l'heure aux frontières de mon corps ».

A travers 14-18, Jean Lambert-wild trouve prétexte à la narration d'une tragédie pour mettre en valeur un personnage : Déperrier.

Epopée en deux époques : « Splendeur et Lassitude du Capitaine Marion Déperrier », titre générique et « Jambes de Bois dans un champ de roses ». Comment raconter l'histoire ? Jean-Lambert-wild privilégie la poé-

sie qui, placée d'une certaine forme, apparaît comme une musique. La pièce est courte, la forme dense dans l'écriture et le risque maximum pour ce jeune auteur même s'il en a vu d'autres... Pour l'heure, l'auteur et son équipe ont choisi le parti pris de la bonne humeur, ce qui n'empêche pas l'ordre « presque militaire », ainsi chacun a son cercle tracé et son autonomie. Le metteur en scène est entouré d'une équipe jeune et de complices, avec entre autres Benoît Monnerot, son acteur capitaine, Renaud Lagier aux lumières, Jean-Luc Therminarias qui a composé la musique... Le travail en groupe est très important alors il faut prendre le temps d'être ensemble, d'être d'accord, regarder des films sur la guerre et s'inspirer des scènes de cinéma. Jean Lambert-wild, auteur autodidacte de 26 ans, a

conscience des conditions idéales qui lui sont offertes au Granit : 2 mois de répétitions dans une liberté totale et le temps de s'adapter à une équipe technique qui fait partie intégrante de la création. Il a fallu une année pour réunir l'argent, les acteurs, la collaboration avec le Granit pour comprendre et gérer la création un peu comme une PME. Le recherche de moyens demande une énergie folle, avec un tiers de temps passé dans le train, un tiers au téléphone et enfin un tiers en répétitions. La rencontre aussi est déterminante, celle d'Henri Taquet par exemple, directeur du Granit, dont l'auteur apprécie la programmation et la personnalité et qui lui a ouvert les portes du théâtre de Belfort. Jean-Lambert-wild voulait être marin quand il habitait la Réunion. Au retour en France, il y eut des études de droit et de



Jean Lambert-wild (à gauche) et Benoît Monnerot.

philos, un peu de théâtre universitaire... mais il ne pensait pas encore au théâtre. Il écrivait tranquillement son « cahier des jours » quand il rencontra une belle qui lui demanda d'être mise en scène... Garçon plutôt timide et pas vraiment premier de la classe, il découvre alors le pouvoir des mots, la puissance de tir énorme de la poésie comme il dit, et n'a pas arrêté depuis... Jean Lambert-wild est un artiste heureux et créatif qui

s'adonne, en prenant des risques, à ses deux bonheurs : créer et vivre.

La pièce est présentée à Belfort (Granit) les 27, 28, 29 et 30 janvier à 20 h 30 puis à Besançon (CDN) les 3 et 4 février à 19 h, avant une tournée qui passera par le théâtre de Lons les 27 et 28 avril. Le texte « Splendeur et Lassitude du Capitaine Marion Déperrier est édité par les Solitaires intempestifs et disponible dans les bonnes librairies.

EXPOSITION

« Citoyen du monde » à la Tour 41 de Belfort

Créée par le Musée en herbe, elle est proposée à Belfort par la Maison de la Méditerranée.

Le musée en herbe est un musée différent qui présente des expositions aux thèmes artistiques, scientifiques, et civiques spécialement conçues pour les enfants et les adolescents. La visite de l'exposition, très ludique et active, invite à suivre un parcours à travers 10 points forts : les sociétés, la famille, la solidarité, la tolérance, la justice et les institutions, les droits de l'homme, les droits de l'enfant, les religions, les guerres, la sauvegarde de la nature. Les textes courts font appel à la

réflexion des visiteurs et à leur sens de l'observation et les textes principaux rythmant les parties de l'exposition se trouvent dans des bulles reliées à de grands personnages posés devant les différents modules. Les personnages sont dessinés de façon humoristique par Claude Lafontaine. Le visiteur devient également acteur et pourra par exemple, devant le module « Tous différents », habiller des silhouettes à l'aide de plusieurs parties du corps et créer des personnages aux couleurs de peau et de cheveux diffé-

rents... L'idée étant de traiter la tolérance entre les hommes par une meilleure connaissance de l'autre et de ses pratiques culturelles. Sont proposées également des espaces multimédia, vidéo (avec le soutien du CDDP de Belfort) et une malle à lire remplie de BD, de poèmes et pleine de... surprises.

Exposition du 11 janvier au 5 février 1999 (du lundi au samedi). Entrée libre et gratuite. Renseignements : 03.84.28.38.10.

En bref

● **SKI HANDI AU BALLON D'ALSACE** - en plus de ses nombreuses activités (stages, cours collectifs et particuliers de ski et de surf), l'Ecole de ski français du ballon d'Alsace propose aux personnes handicapées de découvrir les plaisirs du ski. Les moniteurs de l'ESF sont formés pour accueillir des handicapés en fauteuils ski. Les fauteuils ski, enfants et adultes, sont compris dans le tarif.
Pour tout renseignement : 03.84.26.12.13.

● **TREMPLIN ROCK DES EUROPEENNES DE BELFORT** - le tremplin départemental de Belfort aura lieu à la Poudrière le 6 février et la finale régionale aura lieu également à Belfort le 13 mars à la salle des fêtes. Renseignements : BIJ, 03.84.90.11.11.

● **DISQUES ET BD** - le troisième salon du disque et de la BD, organisé par Sagadisc à Belfort, aura lieu dimanche 7 février au centre des congrès Atria. De 10 h à 19 h, possibilités d'achats, ventes, et échanges avec diverses animations au cours de la journée.

Renseignements et inscriptions au 03.85.38.46.66.

● **PHOTOGRAPHIES** - Eric Poitevin présente une expo de ses oeuvres intitulée « Le chemin des hommes » jusqu'au 30 janvier 1999 à la galerie du théâtre Granit (ouverte à partir du 2 janvier du mardi au samedi de 14 à 19 h, le dimanche de 14 à 18 h et sur rendez-vous). Renseignements : 03.84.58.67.50.



MUTUALITÉ
FRANÇAISE

MUTUELLE IRPUN COMPLÉMENT MALADIE

Hospitalisations médicales et chirurgicales
Participation aux frais d'obsèques
Adhésion individuelle ou collective
Mutuelle régie par le Code de la mutualité

2, cité des Prés-de-Vaux - 25000 BESANÇON
03.81.61.09.21 - Fax 03.81.61.33.60

SPECTACLES VIVANTS

L'Opéra Théâtre en janvier : somptueux

Didier Brunel et son équipe ont fait fort avec la programmation du mois à venir.

Sept spectacles de divers genres, mais sept événements, il suffit de lire les noms proposés. Autant dire que si vous ne trouvez pas votre bonheur à l'Opéra Théâtre en janvier, c'est à désespérer. «Très classe. Un peu bien», comme dirait Holden Caulfield. Sauf précision, tous ces spectacles ont lieu à 20 h 30.

Le 5 : après Dee Dee Bridgewater en début de saison, l'Opéra théâtre nous offre une autre grande voix de la «sweet soul music», Liz Mc Comb. Une voix splendide qui transcende les genres (blues, gospel...). Emotion forte.

Le 9, pour la première fois en France sera donnée l'intégrale de l'œuvre de chambre pour deux pianos de Francis Poulenc. Ce sont Eric Le Sage et Husseyin Sermet qui s'y attaquent et qui donneront en outre la «Sonate pour deux pianos» de Mozart, le «Scaramouche» de Milhaud et la «Rhapsodie espagnole» de Ravel.

Le 17 (à 15 h), «Castor et Pollux». Cette tragédie lyrique de Rameau est mise en scène par Christian Gangneron et dirigée par Jean-Christophe Frisch. Une version créée à l'Opéra Théâtre.

Le 19, le mime Marceau est à Besançon pour interpréter «Le Chapeau melon ou l'extraordinaire odyssee de Jona-



Liz Mc Comb, le 5 janvier. Photo Yann Arthus Bertrand.

than Fowler». Douze comédiens autour de Marcel Marceau, une légende vivante. Si vous ne devez voir qu'un mime, c'est lui, celui qui a donné ces lettres de noblesse à cet art.

Le 22, concert des lauréats des Voix nouvelles. Ce concours s'est déroulé l'an dernier : ouvert aux plus belles voix de jeunes chanteurs francophones, il a permis de sélectionner six lauréats. Aujourd'hui, cinq de ces jeunes talents, dont le premier prix Alexia Cousin, effectuent une tournée en France en proposant un récital

d'airs d'opéras connus.

Le 26, poursuite de la présentation de l'univers de Mozart par Jean-Claude Malgoire : cette fois c'est le concerto pour hautbois en ré majeur K 314 qui est présenté.

Enfin on terminera ce mois de folie avec Antonio Gades et Carlos Saura, puisque le ballet qu'ils ont tiré de «Carmen», en s'inspirant de la nouvelle de Mérimée et de la musique de Bizet, est présenté le 31 à 15 h.

Renseignements : 03.81.83.03.33. Tarifs Avantages Jeunes pour tous ces spectacles.

BEAUCOURT Philippe Forcioli : concerts à domicile

Philippe Forcioli est une voix qui monte dans la chanson française actuelle. Un artiste de qualité, invité les 15, 16 et 17 janvier par le foyer Georges Brassens de Beaucourt, pour des concerts un peu particuliers puisqu'ils ont lieu à domicile. Cette formule déjà expérimentée en 96 avec Fabienne Pralon consiste à accueillir gratuitement Philippe

Forcioli en invitant une vingtaine de personnes, amis, famille ou voisins en prévoyant après le concert un repas pour l'artiste, un technicien, un accompagnateur et éventuellement les invités.

Renseignements et inscriptions (limitées) : foyer Georges Brassens, 90500 Beaucourt (03.84.56.53.98).

CAMPUS Deux rendez-vous au Petit théâtre

Deux spectacles sur la Campus de la Bouloie en janvier (Petit théâtre) :

- «Le Journal de Salavin» est présenté par le théâtre Ascensionnel. Il s'agit d'une œuvre de Georges duhamel, mise en scène et interprétée par Yves Belpois. A quarante ans, Louis Salavin fait le bilan de sa vie et, devant la médiocrité qu'il y décèle, se résout à exprimer les richesses qu'il pense ca-

chées au fond de lui. Le 19 et le 20 à 20 h 30.

- «Le Shaga» : le Cagibi lyrique adapte Marguerite Duras. Un homme et deux femmes (joués par Lucia Di Carlo, Philippe Fauconnier et Roselyne Sarazin), dont l'une s'est mise à parler le shaga, langage inconnu d'elle et des autres la veille. Sont-ils fous ? Le 26 et le 27 à 20 h 30. Tél. 03.81.48.46.40.

BESANÇON Quatre classiques du cinéma sur grand écran

En préambule de son cycle «ciné-miroir», l'Espace a placé une idée de Serge Daney qui fait la distinction entre les films que l'on voit et ceux qui nous regardent. On n'est pas obligé d'adhérer à cette théorie légèrement fumeuse pour apprécier le programme. De haute qualité puisqu'il s'agit de classiques du cinéma, parmi ceux que tout cinéphile se doit d'avoir vu. Même s'ils sont déjà passés à la TV, leur

découverte ou redécouverte sur écran géant est toujours un grand moment. Au programme, «La Soif du mal» d'Orson Welles (le 25 janvier), «Casablanca» de Michael Curtiz (27 et 30), «Le Voleur de bicyclette» de Vittorio de Sica (le 28) et «Le Voyeur» de Michael Powell (le 29).

Toutes les séances ont lieu à 20 h 30. Renseignements, 03.81.51.03.12.

L'agenda concerts - janvier, février

- **BOOST** - 9/1 au Moulin de Brainans.
- **SAFA'IN** - le 14/1 à Besançon (bar de l'U).
- **PIERRE VASSILU** (chanson) - 15/1 à Larnod (Cylindre), 16/1 à Lure (centre Mitterrand).
- **ORVILLE NASH** (rockabilly country) - le 16/1 à Bethoncourt (L'Arche).
- **THIERRY ROBIN** (musique tzigane) - 16/1 au Moulin de Brainans.
- **MADREMARIA** (regga-reggaolatino) - le 16/1 à Montbéliard (Palot Palot).
- **ERIK TRUFFAZ** (jazz) - le 21/1 à Larnod (Cylindre).
- **NAMAS PAMOS** - le 23/1 au Moulin de Brainans.
- **TRIP DO BRASIL** (avec DJ Armand accompagné de deux persuasionnistes) - le 23/1 à Montbéliard (Palot Palot), le 27/1 à Larnod (Cylindre).
- **RUDE BOY SYSTEM** (ska) - 28/1 à Besançon (Passagers du zinc).
- **DEE DEE BRIDGEWATER** - le 29/1 à Sochaux (MAL).
- **MARC EM + CHITTY CHITTY BANG BANG** - le 30/1 à La Chaux-de-Fonds (Bikini test).
- **MICHEL CORRIGE** - le 2/2 à Beaucourt (foyer Georges Brassens).
- **RUE LEPIC** - 3, 4 et 5/2 à Besançon (théâtre Bacchus).
- **K's CHOICE** - le 7/2 à Strasbourg (Laiterie).
- **AZUCAR** (salsa) - le 12/2 à Larnod (Cylindre), le 13/2 au Moulin de Brainans.
- **ELENA DE VANGELIS** - le 12/2 à Delle (Halle des 5 fontaines).
- **GILBERT SIGRIST QUARTEL** (jazz) - le 19/2 à Delle (caveau).
- **LATCHO DROM** (jazz tzigane) - le 19/2 à Larnod (Cylindre).
- **LES SHÉRIFF** - le 20/2 à Larnod (Cylindre).
- **LENNY ESCUDERO** - le 26/2 à Beaucourt (foyer Georges Brassens).
- **AMOS GARRETT** - le 27/2 à Larnod (Cylindre).

Simon Nabatov

Le jazz est aussi et toujours un rapport privilégié à un instrument. Le piano a offert au genre quelques-uns de ses plus grands noms : Scott Joplin, Art Tatum, Duke Ellington, Thelonious Monk, Cecil Taylor. Et parmi ses plus grands thèmes : «Round midnight», «Poco loco», «Caravans», «Misty». Ce qui se génère aujourd'hui autour du piano nous permet d'avoir une vision anticipée de ce que sera le jazz de demain. Simon Nabatov investit une zone frontière entre la musique polyphonique classique et le feeling traditionnel du jazz. Il sera accompagné par Mark Hélias, que l'on peut considérer comme un des plus grands bassistes actuels, et par Tom Rainey qui a notamment joué avec Dave Douglas, Kenny Werner, Ray Anderson. Ce trio a enregistré «Tough customer» sur le label Enja. Il est en concert le 18 janvier à Besançon (à 20 h 30 au CDN).

Tarif Avantages Jeunes : 50 F.
Prochain concert de l'AMIB : Ned Rothenberg Trio, le 9 février au CDN, 20 h 30.



THÉÂTRE «La Tragédie de Coriolan» à Belfort

De Shakespeare, Joël Jouanneau a choisi de mettre en lumière une pièce qui n'est pas la plus connue, mais pas la moins intéressante non plus. Initialement «Coriolan» réunit trente personnages et de nombreuses batailles; le metteur en scène a préféré l'épurer pour se centrer sur la double relation mère-fils et héros-peuple. Pressenti pour être consul, le brillant général Caius Marcius (surnommé Coriolan après sa victoire sur la ville de Coriolo) refuse de se soumettre aux usages de la république romaine pour être investi de cette fonction: s'ensuit une tragédie politique que Joël Jouanneau compare

à une «lutte des classes». On peut aussi y voir des échos très contemporains, ceux de l'ivresse du pouvoir et de la réussite, de l'appétence de se sentir au-dessus des lois. C'est enfin l'illustration de la faute d'orgueil, la plus irréparable pour les Grecs de l'Antiquité (Shakespeare s'est inspiré de Plutarque pour écrire cette pièce).

«La Tragédie de Coriolan», 14 et 15 janvier à 20 h 30 au théâtre Granit. Renseignements 03.84.58.67.67.

Des départs en bus depuis Besançon (18 h 45 au théâtre de l'Espace) et Vesoul (19 h au Thév') sont organisés pour la séance du 15.

THÉÂTRE «Les enfants d'Izieu», drame inhumain

Le 6 avril 1944, 44 enfants juifs réfugiés à Izieu, étaient déportés par les soldats allemands. Aucun d'eux n'y survécut. De ce drame bouleversant, Roland Causse, spécialiste de littérature pour les jeunes, a écrit une pièce qui fut mise en scène en 1994 par Marcel Guignard pour le théâtre du Pilier. Ce spectacle, qui avait rencontré un

succès magistral, est de nouveau présenté dans la région, en janvier dans le Territoire de Belfort avant de venir à Besançon, au théâtre Bacchus, en mars prochain.

Les 19, 21, 22, 23 et 24 janvier à 20 h 30 à Belfort (Tour 41), le 29 à Delle (Halle des 5 fontaines).

L'agenda culturel

● «SAVENT-ILS SOUFFRIR ?» - la première création de quatre jeunes comédiens sortis en 96 de l'école du TNS, fondateurs du Chat borgne théâtre pour prolonger leur aventure commune. Jean-Yves Raf (metteur en scène), Vincent Berger, Pierre Hiessler et Alexandre Soulié présentent ce spectacle du 6 au 9 janvier à Belfort, théâtre Granit.

● «DIALOGUE D'EXILÉS» - la deuxième création du CDN cette année. Une oeuvre de Bertolt Brecht mise en scène par Michel Dubois présentée du 6 au 9 et du 12 au 16 janvier à Besançon, ensuite: le 25 au théâtre de Dole, le 23 février au Thév'. Originalité, le CDN a invité une autre mise en scène de la même pièce, proposée par la compagnie Terra Incognita, d'Epemay (le 26 au CDN).

● FRANÇOIS ROSSÉ - ce pianiste est en concert avec des élèves et professeurs de l'ENM de Montbéliard, pour interpréter ses compositions. Le 8 janvier au théâtre de Montbéliard.

● YVES PERTON - ce photographe a suivi pendant 10 ans le cirque Plume. L'expo qui en est issue se tient du 14 janvier au 7 février à l'IUFM de Besançon, fort Griffon. Renseignements: 03.81.65.71.28.

● «ARDELE OU LA MARGUERITE» - pièce de Jean Anouilh écrite en

1948 qui mêle cruauté et drôlerie. La mise en scène de Pierre Franck réunit Evelyne Buyle, Bernard Haller, Patrick Préjean et Edith Scob. Le 19 janvier à la MAL, Sochaux.

● «LA CANTATRICE CHAUVÉ» - autre pièce de 1948, ce texte d'Eugène Ionesco est également présenté le 19 janvier mais à Lons (théâtre), par Gabor Tompa et le Theatreu magyar de Cluj, compatriotes de l'écrivain roumain.

● TRIO ALLERS-RETOURS - en concert le 26 janvier au théâtre de Montbéliard, un trio composé de la violoniste Noëmi Schindler, du violoncelliste Christophe Roy et de l'accordéoniste Pascal Contet.

● «LILION» - pièce de Ferenc Molnár mise en scène par Alain Mollot les 29 et 30 janvier au théâtre de Montbéliard, les 3, 4 et 5 février au théâtre de l'Espace à Besançon. Création du théâtre de la Jacquerie.

● «SKYLIGHT OU LES CHOSSES DE LA VIE» - Patrick Chesnais et Zabou jouent les principaux rôles de cette pièce de David Hare, adaptée par Louis-Charles Sirjacq et mise en scène par Bernard Murat. Elle est présentée le 30 janvier à l'espace Christian Genevard de Morteau, les 31 janvier et 1er février à la Maison des arts et loisirs de Sochaux.

RAPPEL

Tremplins Eurockéennes en janvier et février

Les finales départementales se déroulent entre le 16 janvier et le 6 février. Deux groupes de chaque poursuivront leur chemin.

Au moment de la rédaction, le jury du Doubs avait livré son implacable verdict: cette année, les 6 élus qui batailleront le 20 janvier prochain sur la scène du Kursaal, à Besançon, seront Ashes (Villers-le-Lac), Black Stage (Besançon), Broken Edge (Besançon), Miskeen (Montbéliard), Namasté (Besançon) et Soul Keys (La Planée).

Les autres tremplins départementaux (sélections pas encore communiquées) se dérouleront aux dates et lieux suivants: 16 janvier, finale du Jura à Lons-le-Saunier (Boeuf sur le toit), 5 février, finale de la Haute-Saône à Vesoul (salle Parisot) et 6 février, finale du Territoire de Belfort à la Poudrière. Les groupes issus de ces sélections auront ensuite rendez-vous le 13 mars à la salle des fêtes de Belfort pour la finale régionale de cette quatrième édition. Le déroulement de l'opération ne change pas par rapport



aux années précédentes puisqu'elle semble satisfaire le public (4000 spectateurs pour l'ensemble des concerts 1997) que les organisateurs (Territoire de musiques, réseau information Jeunesse, Conseil général du Territoire de Belfort ainsi que de nombreux partenaires locaux).

Seule variation, deux groupes au lieu de trois auront finalement un ticket gagnant pour jouer en ouverture des Eurockéennes.

Pour tout renseignement, contacter le Centre Information Jeunesse de votre département.

CINÉMA

Une nouvelle association de cinéphiles à Besançon

Elle n'a pas encore de nom mais démarrera ses activités dès février. Entretien avec l'un des responsables, Jean-Marc Cerutti.

COMMENT est née cette association ?

C'est assez récent. En novembre, lors d'une rencontre autour de «Richard III» d'Al Pacino, organisée par le théâtre Bacchus et le cinéma Piazza, le directeur de ce dernier, M. Pauly, a évoqué l'idée d'une association de ce type, en précisant qu'il aimerait travailler avec si elle se créait. Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd et je suis allé le voir un peu plus tard pour en parler. J'avais déjà cette idée en tête avant, je connaissais plusieurs personnes intéressées, dont Jean-Pierre Espinet, un ami avec lequel j'ai rapidement travaillé sur le projet. Aujourd'hui, on a les statuts, les responsables - nous sommes un noyau d'une dizaine de personnes. Il manque juste le nom.

Quand va commencer l'activité ?

Normalement, à partir de la dernière semaine de février. Nous aurons un partenariat privilégié avec le Piazza Victor Hugo, en héritant du créneau des jeudis curieux. A priori, nous disposerons de

quatre tranches horaires, ce qui permettra de passer deux films par semaine. Nous pensons programmer les mêmes deux jeudis d'affilée en alternant les horaires. Nous aurions ainsi 4 films par mois, que nous essaierons de regrouper en cycles thématiques, autour d'une idée et parfois d'un auteur ou d'un acteur. J'aimerais par exemple projeter les quatre films du couple Bacall - Bogart.

Cette initiative est-elle liée à une frustration par rapport à la programmation existante ?

D'une certaine manière. Il y a quand même beaucoup de films «standards» à Besançon, parce qu'on est dans une petite ville. D'autre part, de plus en plus de films restent programmés très peu de temps et on a d'autant moins l'occasion de les voir. Ce fut le cas récemment du «Général» de Boorman, qui n'est resté qu'une semaine à l'affiche. Il y a d'autres films que l'on ne peut pas voir en VO et c'est parfois frustrant. On perd quand même à voir un Woody Allen en français. Notre but, c'est de diversifier l'offre de cinéma de qualité. Nous pensons également proposer des

films qui ont une certaine popularité à la télévision mais que l'on n'a plus l'habitude de voir sur grand écran comme ceux de Hitchcock ou des westerns. Nous voulons également éviter d'être élitistes et nous adresser à divers publics. Par exemple, nous espérons proposer régulièrement des films qui peuvent faire l'objet d'une sortie familiale, de type «L'Homme de Rio» ou «Vingt mille lieues sous les mers». Ce qui peut permettre de faire apprécier le grand écran à des gens qui n'en ont plus l'habitude. Enfin, plus tard, nous voulons mettre en place deux événements plus importants chaque année, avec des programmations sur plusieurs jours, des invités, des conférences pour faire vivre le cinéma d'une autre manière.

Renseignements: l'association n'ayant pas encore de siège, les personnes intéressées peuvent prendre contact par écrit, en laissant leurs coordonnées, avec Jean-Marc Cerutti, 26 bis rue Charles Fourier, 25000 Besançon ou Jean-Pierre Espinet, 9 allée des Campenottes, 25000 Besançon.

En bref

● **COMBINÉ NORDIQUE** - coupe du Monde les 30 et 31 janvier en France et en Suisse : saut spécial le 30 à partir de 13 h 30 à Chaux-Neuve (val de Mouthe) puis course ski de fond le 31 à 11 h au Brassus (Suisse). Renseignements : 03.81.69.22.78.

● **DANSE** - Bernard Ferlay enseigne le swing depuis plusieurs années à Lyon, capitale de la danse selon les amateurs de rock'n roll. Le Danse sportif club bisontin l'a invité à venir enseigner son art les 30 et 31 janvier à Besançon : durant ce stage d'un week-end, les débutants pourront découvrir la musique, les pas de base, les figures tandis que les danseurs confirmés pourront se perfectionner en découvrant de nouvelles figures sur les rythmes des grandes formations swing, celles de Count Basie, Benny Goodman et autres Duke Ellington. Horaires : le 30 de 15 h à 18 h pour les débutants, le 31 de 13 h à 17 h pour le perfectionnement. Le club propose également au public de retrouver l'espace d'une soirée la folie et l'ambiance des années 30 - 40, le 30 janvier à partir de 21 h. Bernard Ferlay y fera quelques improvisations en swing et lindy hop, qu'il affectionne particulièrement. Le stage et la soirée ont lieu au 19 rue Xavier Marmier à Besançon. Renseignements : 03.81.41.10.20.

AQUARIOPHILIE MARINE

«Avoir un peu d'océan chez soi»

«Club Caraïbes», association créée par un Bisontin passionné de poissons tropicaux.

«L a plupart des gens pensent que l'aquariophilie marine est beaucoup plus compliquée et plus chère que celle d'eau douce. J'invite ceux qui le pensent à venir nous voir, pour se rendre compte que c'est une idée fautive. J'ai un aquarium de poissons tropicaux et je ne m'en occupe quasiment pas. L'entretien est aussi simple que pour l'eau douce. Seul l'investissement de départ est plus important, mais ça s'équilibre ensuite». Pour lutter contre ce genre d'idées reçues, Philippe Grelot a créé l'an dernier «Club Caraïbes», association visant à diffuser la passion des poissons d'eau de mer - en général plutôt tropicaux, l'aquariophilie marine d'eau froide étant peu répandue. Chez lui, au milieu de son salon, virevoltent des poissons aux couleurs vives - jaunes éclatants et bleus électriques. «Le tropical,

c'est quand même complètement différent. Pour la beauté des poissons, leur majesté. C'est aussi l'idée d'avoir un morceau d'océan chez soi, c'est un peu mystérieux. Et c'est une fierté». Lui-même a commencé à s'y intéresser il y a 22 ans, après seulement 6 mois à avoir un aquarium d'eau douce. Aujourd'hui «Club Caraïbes» lui permet de faire profiter à d'autres de l'expérience emmagasinée, de la réalisation de l'aquarium et des décors à l'entretien. «J'ai voulu créer ce club pour que les gens qui hésitent à se lancer dans le marin osent le faire. Beaucoup de ceux qui nous rendent visite repartent convaincus. Et en général ceux qui se lancent dans le marin y restent». Le club aide les membres à résoudre leurs problèmes de qualité d'eau ou de techniques de filtration, à se tenir au courant des der-



C'est évidemment plus chatoyant en couleurs.

nières nouveautés, à créer leur propre décoration intérieure à l'image de cet adhérent qui souhaite un sphinx et une pyramide dans son aquarium. Surtout, Philippe Grelot leur donne les quelques conseils précis qui évitent les erreurs décourageantes. «Il suffit d'avoir un environnement adapté, souligne-t-il, et les poissons ont une durée de vie plus longue et ne sont pas plus fragiles que ceux d'eau douce». Ainsi prône-t-il un système de filtration particulier mais très efficace et d'entretien minimum, breveté par un

Hollandais. Autre avantage, le club facilite l'approvisionnement en matériel et en poissons qui n'est pas toujours évident. «En Franche-Comté, c'est assez difficile note Philippe Grelot. On commande sur catalogue. Pour les poissons, comme je me rends souvent à Lyon, Dijon ou Paris, il m'arrive aussi d'approvisionner les adhérents».

Stéphane Paris

Contact : Club Caraïbes, 6 rue Kosma, domaine des Chênes, les Tilleroyes, 25000 Besançon (03.81.53.08.75).

LOS PRODUCTION N



présente, en accord avec Thierry SUC

Zazie "Le Tour des Anges"
Mercredi 3 mars - 20 h 30
BESANÇON
Opéra - Théâtre

Locations : Carrefour - Nuggets - Billetel - Points habituels
Renseignements : 03.81.81.00.21

LOS PRODUCTION N

présente



Eric et Ramzy
Vendredi 16 avril - 20 h 30
BESANÇON
Grand Kursaal

Locations : Carrefour - Nuggets - Billetel - Points habituels
Renseignements : 03.81.81.00.21



Faites les Fêtes avec

la boutique er

Double mètre
ruban
35^F



Montre
180^F



Agenda
25^F



Offre
exceptionnelle:
Agenda
+
stylo à bille

50^F

Stylo
Stylen
bille
27^F



Convertisseur
Euro
40^F

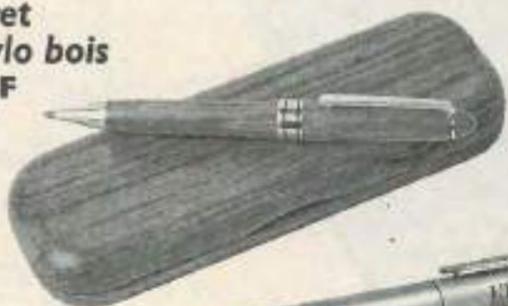


Sac à dos
60^F



Trousse
de
maquillage
marine
50^F

Coffret
et stylo bois
60^F



Porte
documents
SEATTLE
30^F



Stylo Roller
40^F



Sac
de sport
60^F



Parapluie
automatique
gris
80^F

Les objets de la
"boutique er"

sont en vente dans tous les
bureaux de l'Est Républicain
et à la boutique ER
de l'Est Républicain
54185 Heillecourt cedex

**L'EST
RÉPUBLICAIN**





SALON REGIONAL de la JEUNESSE

CONSEIL
RÉGIONAL
DE
FRANCHE-COMTÉ

s'informer
et développer
ses idées

INFORMATION
JEUNESSE



ATRIA BELFORT 15 16 17 JANVIER 99

